

Wéto ermeil

Solidarité
Convivialité

BULLETIN DE LIAISON DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS

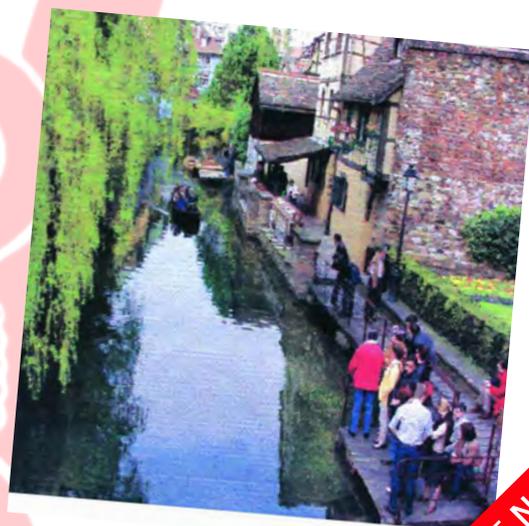
Rassemblement national

St-Dié-des-Vosges

Relais Cap France

La Bolle

du 4 au 9 octobre 2004



VOIR PROGRAMME
en dernière page
de couverture

RASSEMBLEMENT NATIONAL
4 - 9 octobre
"La Bolle"
St-Dié-des-Vosges

Sommaire

- Édito du président p. 3
- Social p. 4-5
- *Nouvelles sociales*
- Dates à retenir p. 5
- Les associations p. 6-7
- Bibliographie p. 8-9
- Petits écrivains et poètes .p. 10-13
- Exploits p. 14
- Documents anciens p. 15-17
- Pour rire un peu p. 18-19
- Le courrier des lecteurs .p. 20-22
- Souvenirs d'école p. 23-25
- Dans les régions p. 26-29
 - Centre - Poitou-Charentes
 - Est - P.A.C.A.
 - Réunion Picardie 2004
 - Région Aquitaine
 - Réunion des Retraités Lorrains
 - Les Vétos retraités Bas-Normands
 - Bretagne - Pays-de-Loire
 - Région Nord - Pas-de-Calais
 - Réunion du GVR Champardennais
- Dans les promos p. 30-33
 - Promo Toulouse 50
 - Promo Lyon 52
 - Promo Toulouse 55
 - Promo Lyon 59
 - Promo Toulouse 53
 - Promo Alfort 50
 - Promo Lyon 57
- Semaine nature p. 34-35
- Voyages p. 36
- Carnet p. 37-38
- Un site de souvenir p. 38
- Rassemblement p. 39

Directeur de la publication : Roger VÉRY
Rédacteur en chef : André FREYCHE
Dépôt légal : 901
ISSN 1299-250X

Imprimerie Gatignol & Fils
Royan - RC 79B45

Il y a un an, dans le n°23 de "V", page 6, un article du confrère B. CHAUTEMPS, vous informait d'une affaire judiciaire qu'il avait intentée en vue d'obtenir réparation d'une anomalie administrative qui a, sans doute, effleuré beaucoup d'entre nous. Nous avons, surtout les ruraux, exercé pendant toute notre vie, un "mandat sanitaire", c'est à dire que nous avons conduit à bien, et les prophylaxies et la police sanitaire, sans nous poser de question, sur la protection sociale et sur la future retraite que cela devait normalement entraîner. Comme vous pouvez le lire dans la lettre que notre confrère nous adresse aujourd'hui (voir ci dessous) : l'affaire Chautemps n'est pas terminée.

Il serait très intéressant, dans le but de constituer un dossier solide auquel tous pourraient avoir accès, que le maximum de confrères qui se sentent concernés répondent à "l'Appel" ci-dessous :

« A tous ceux qui, un jour ou l'autre de leur carrière, ont été blessés au cours d'opérations de prophylaxie. Pour confirmer, s'il en est encore besoin, notre qualité de "Salariés de l'ETAT". Envoyez à la rédaction de la revue (A. FREYCHE, 2, rue de la Paix. 17200 ROYAN) ou à notre confrère (B. CHAUTEMPS, 21, rue Tonnellé. 37540 St Cyr sur Loire), une photocopie de l'arrêté du Ministère de l'Agriculture reconnaissant l'accident du travail, avec attribution d'une IPP, si vous l'avez encore dans vos dossiers. »

Par ailleurs, que tous ceux qui envisageraient de "ne pas laisser tomber" constituent dès maintenant un dossier. Ce n'est pas difficile, mais parfois un peu long. Il faut :

1°. Etre reconnu comme ayant été salarié : pour cela, obtenir du DSV une **ATTESTATION de MANDAT SANITAIRE** relatif à "l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'ETAT et des opérations de **POLICE SANITAIRE**, de telle date à telle date. (la formulation "dirigées par l'ETAT" a son importance).

2°. Envoyer cette attestation avec les relevés des sommes que vous a versées la DSV chaque année (reconstitution de carrière) à l'URSSAF, qui vous établira le montant des cotisations à verser (cotisations prescrites) dans l'éventualité de leur rachat, pour obtenir la retraite correspondante. Si l'on n'a plus en sa possession les relevés de ces sommes, demander à l'URSSAF un décompte du rachat des cotisations prescrites pour la période concernée, en joignant l'attestation de mandat sanitaire établie par le DSV - une estimation en sera établie année par année selon les rémunérations forfaitaires fixées par l'arrêté du 31 décembre 1975 - (spécifier que l'on veut connaître des cotisations et Patronale et Ouvrière).

3°. Envoyer ce décompte à la CRAM, pour l'établissement du montant des droits à retraite mensuels qu'entraîne le rachat, depuis l'abrogation du Mandat Sanitaire, ou la cessation d'activité, jusqu'au jour de la demande.

La procédure consistera à demander des dommages et intérêts à l'Agent Judiciaire du Trésor (Tribunal Administratif) pour la non déclaration de cette période salariée par l'employeur (la DSV donc l'ETAT - prévenir au préalable votre DSV du montant réclamé, par lettre R avec AR) pour non versement des cotisations patronales, et pour les années de retraite non perçues depuis votre arrêt professionnel, concernant cette activité "salariée" au service de l'ETAT. L'URSSAF comme la CRAM fournissent ces renseignements sans problème.

(la réparation d'un préjudice subi se prescrit par 30 ans : article 1146 du Code Civil)

Bonne chance et bon courage !

(L'Euro 2004, et "le ballon d'argent" viennent de nous prouver qu'un Match n'est jamais perdu, tant qu'il n'est pas terminé).

A. F. ● ● ●

Ci-dessous les coordonnées de notre trésorier et du Président du GVR :

- J.C. COLIN - Groupe National des vétérinaires retraités
14, rue Louison Bobet. 91280 St PIERRE DU PERRAY. tel : 01 60 75 12 78.
- Roger VERY - 9, rue Jean Zay. 54300 LUNEVILLE - tel : 03 83 74 22 68.

TOUS NOS LECTEURS PEUVENT PARTICIPER AUX DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE VÊTO VERMEIL

Editoriaux • Humour • Infos Retraités • Social • Economie • Gestion et transmission du patrimoine • Santé-Caisse de Retraite • Voyages (bonnes adresses dans ma Région, bons trucs) • Souvenirs (professionnels, d'école) • Rencontres dans les régions • Réunions de promos • "Ils nous ont quittés" • Histoire professionnelle • Nos Maîtres • Petits poètes et écrivains • Loisirs • Dates à retenir • Documents anciens • Courrier des lecteurs • "J'ai lu pour vous" (bons bouquins, articles intéressants) • Bibliographie • (envois avant le 15/1/05 pour parution dans le N° 26).

Envoyez vos articles au rédacteur : A. FREYCHE, 2, rue de la Paix 17200 ROYAN - tél. 05 46 38 28 19 - e-mail : andre.freyche@wanadoo.fr
Tous nos lecteurs peuvent participer à la rédaction de ces rubriques en envoyant des articles courts, accompagnés de documents ou de photos.

Adhérez et cotisez au Groupe National des Vétérinaires Retraités. Participez à ses activités.

adressez vos cotisations : ("retraité" : 47,00 € - "Veuve" : 24,00 €) au trésorier du groupe (il vous sera envoyé un reçu pour déduction fiscale) :

M. COLIN J.C - 14, rue Louison Bobet. 91280 St-PIERRE-du-PERRAY

● ● ● Un Procès de nature à intéresser de nombreux Confrères.

Par un Avis, en date du 17 juillet 1962, le Conseil d'Etat répond à une question du Ministre de l'Agriculture, demandant à la Haute Assemblée de statuer sur ce que devait être, sur le plan social, la situation des vétérinaires effectuant les opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat. Le Conseil d'Etat répond sans ambiguïté que les vétérinaires devaient être affiliés à la Sécurité Sociale.

C'est ainsi, qu'en ce qui me concerne et n'ayant pas été déclaré, j'ai intenté une action judiciaire contre l'Etat, devant le Tribunal des Affaires de Sécurité sociale du département de l'Indre.

Le jugement rendu en octobre 2003, reconnaissait ma demande recevable, et condamnait l'Etat à me verser 113 000 € à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice subi. L'Agent Judiciaire du Trésor, représentant l'Etat, fit appel de cette décision. La Cour d'Appel de Bourges vient de rendre le 2 juillet 2004, un arrêté m'invitant à me pourvoir, c'est à dire à m'adresser au tribunal administratif de Limoges. La Cour d'Appel, n'a pas voulu statuer sur ma demande, laissant le soin à l'ordre administratif, c'est à dire au Tribunal administratif de juger l'affaire.

L'un de nos confrères de la Haute Marne, qui a effectué la même démarche, il y a bien longtemps, a obtenu satisfaction (voir Véto Vermeil n°23 page 6).

En conclusion de cet arrêt, le problème est maintenant bien précisé : c'est le Tribunal administratif qui doit être saisi en premier lieu, ce que je fais dès maintenant.

J'ai tenu à informer mes confrères de cette nouvelle décision.

Bernard CHAUTEMPS
Docteur Vétérinaire
Licencié en Droit, DESS en Droit médical.

Uous êtes priés de savourer votre chance : il sera court.

Question réorganisation du SNVF, la situation n'a pas évolué depuis Février. Ça mijote, ça cogite, ça phosphore, ça accouchera au terme d'une gestation de durée indéterminée.

Question de notre groupe : ça va. La vie continue allègrement. Les finances sont saines, le nombre de cotisants est en augmentation, les différentes rencontres régionales ou nationales sont empreintes de la cordialité habituelle.

Je vous attends à St DIE. LA BOLLE en Octobre : ce sera riche d'histoire et de géographie, le tout dans un très beau cadre. Alors... à bientôt.

Le Président, R. VERY

GROUPE DES VETERINAIRES RETRAITES

Président : **VERY Roger**

Trésorier, fichier des cotisants : COLIN Jean-Claude - Délégué aux voyages : LUCIEN Georges

Vice-Président, et Semaine Nature : **LEROUX Jean**

Délégué aux Affaires Sociales : BOURGEOIS Louis - Délégué à Véto Vermeil : FREYCHE André

DELEGUES REGIONAUX

ALSACE	HAAS	Pierre	27, rue des Vosges	67270 SCHWINDRATZHEIM	(L65)	03 88 91 51 90
AQUITAINE	RASCOL	Jean	Av de Lattre de Tassigny	47190 AIGUILLON	(T54)	05 53 79 64 47
AUVERGNE	LUCIEN	Georges	Chemin du Pal	03290 DOMPIERRE/BESBRE	(L63)	04 70 34 67 12
B. NORMANDIE	MOISANT	Claude	Méheudin	61150 ECOUCHE	(A56)	02 33 35 58 66
BOURGOGNE	GUILLIEN	Roger	8, Av de la Gare	21250 SEURRE	(A42)	03 80 20 45 45
BRETAGNE	DAUNAY	Philippe	25, rue de Beaumanoir	35490 SENS DE BRETAGNE	(A57)	02 99 39 54 55
CENTRE	SAIGRE	Michel	35, rue de Varennes	45290 NOGENT SUR VERNISSON	(T53)	02 38 97 60 07
CHAMPAGNE	MESUROLLE	Charles	10, Av Gal Leclerc	10200 BAR SUR AUBE	(A55)	03 25 27 06 21
CORSE + PACA	BAUDOUIIN	J. Claude	4, Av des Esclots	05500 St BONNET EN CHA	(L60)	04 92 50 14 26
	DAYNES	Pierre	152, Av des Magnolias	06700 St LAURENT DU VAR	(T54)	04 93 07 85 36
FR. COMTE	DUMONT	Philippe	rue Beauregard	70700 GY	(L53)	03 84 32 82 12
Hte NORMANDIE	CHARLES	J. Gabriel	6 rue Duhamel Daniel	76220 GOURNAY EN BRAY	(L53)	02 35 90 07 34
I. DE FRANCE	LEROUX-B	Denise	2, rue Chamfort	75016 PARIS	(L60)	01 42 30 52 55
I. DE FRANCE	COLIN	J. Claude	14, rue Louison Bobet	91280 St PIERRE DU PERRY	(A57)	01 60 75 12 78
L. ROUSSILLON	JOUANEN	Claude	31, avenue du Pasteur Rollin	30140 ANDUZE	(T55)	04 66 61 63 33
LIMOUSIN	LEROUX	Jean	21, Av Henri de Jouvenel	19130 OBJAT	(A55)	05 55 25 01 38
LORRAINE	VERY	Roger	9, rue Jean Zay	54300 LUNEVILLE	(A55)	03 83 74 22 68
MIDI-PYRENEES	BAERT	J. Claude	22, rue Ibos	31200 TOULOUSE	(T63)	05 34 40 82 53
NORD	HAUWEN	Bernard	47, rue de l'Eglise	59190 HAZEBROUCK	(A55)	03 28 41 88 95
PAYS DE LOIRE	BOURGEOIS	Louis	1, Bd du Tertre	44270 MACHECOUL	(A58)	02 40 78 51 28
PICARDIE	SALMON	Gérard	46, rue Sadi Carnot	80140 OISEMONT	(L55)	03 22 25 80 97
P-CHARENTES	FREYCHE	André	2, rue de la Paix	17200 ROYAN	(T59)	05 46 38 28 19
RHÔNE-ALPES	MEMERY	Georges	81, Cours Emile Zola	69100 VILLEURBANNE	(A54)	04 78 93 92 85
Fichier des retraités :	DANCER	Georges	9, Square St-Charles	75012 PARIS	(L60)	04 64 01 56 08
						week-end 01 43 40 86 37
Représentant UNRPL :	PEKER	Jacqueline	4, rue Jules Bourdais	75017 PARIS	(A63)	01 42 27 40 11
	LEROUX-B.	Denise	2, rue Chamfor	75016 PARIS	(L60)	01 42 30 52 55

Pour que le Groupe des Vétérinaires Retraités ait plus de moyens pour Véto Vermeil et pour toutes ses autres tâches ; pour que nous soyons mieux représentés dans la défense de notre retraite et de tous nos autres intérêts ; adhérez et cotisez au G.V.R., participez à ses activités

ALIMENTEZ VÉTO VERMEIL

La déductibilité fiscale des assurances complémentaires.

Lors de l'assemblée générale de GIENS, nous avons demandé la possibilité de déduire fiscalement les charges d'assurances complémentaires. Bien qu'ayant été appuyés dans notre revendication par la CNRPL, nous n'avons jamais reçu de réponse à ce sujet. Cela a incité notre consoeur, Denise LEROUX, à envoyer un courrier, rappelant notre motion, à tous nos Confrères Parlementaires. Quelques-uns, que nous remercions vivement, ont répondu à notre attente, soit en posant des questions écrites, soit en intervenant auprès des ministres concernés.

La réponse de Monsieur Gilles CARREZ, Rapporteur Général des Finances, est un refus motivé par les arguments suivants : " Pour les professions indépendantes, seuls les contrats de groupe ouvrent droit au bénéfice de la déduction".

" En outre, il convient de relever qu'en adhérant à une protection sociale complémentaire, les personnes en activité recherchent, aussi, l'assurance de la constitution d'un revenu de remplacement en cas d'arrêt de travail".

" l'adhésion des personnes retraitées est individuelle, elle ne vise pas le versement d'un revenu de remplacement. Les cotisations en cause ne peuvent donc pas être déduites du revenu imposable".

" Il convient cependant de souligner que les personnes âgées bénéficient d'un abattement spécifique égal à 10% de leur pension ou rente, (dans la limite d'un plafond égal à 3.269 euros par foyer fiscal, pour les revenus perçus en 2003.) visant à prendre en compte, entre autres charges, les dépenses de santé. D'autres mesures témoignent de l'attention portée aux personnes âgées, notamment aux plus modestes d'entre elles, telles que l'abattement dont bénéficient les contribuables qui sont âgés de plus de 65 ans au 31 Décembre de l'année d'imposition, et les dispositifs d'exonération de la CSG ou de la réduction de son taux, qui sont applicables aux titulaires de pensions et retraites".

Ces arguments sont très contestables et irrecevables. En effet :

1° Il est facile de constituer un groupe moyennant une modeste cotisation. Le groupe PASTEUR ou AMPLI ne feront sans doute aucune difficulté, puisque cela existe pour les actifs.

2° En prenant une assurance complémentaire maladie ou dépendance, un retraité cherche à ne pas amputer une

rente souvent tout juste suffisante .

3° D'autre part, si on se reporte au Guide du Contribuable, il est stipulé que les frais professionnels sont déduits, soit d'une manière forfaitaire, soit pour leur montant réel. En ce qui concerne la déduction forfaitaire, il est précisé "après déduction des cotisations sociales". Nous subissons, par conséquent, encore une fois, un traitement inéquitable. Quant à la CSG, la Réforme de la Sécurité Sociale semble s'orienter vers un accroissement du taux.

Il est évident que cette incitation fiscale a un coût, mais faut-il pour cela abandonner notre juste revendication? D'autres n'ont pas nos scrupules, et n'hésitent pas, à exiger par la force, toujours plus.

D'autre part,

1° Si l'on considère que l'allongement de l'espérance de vie va entraîner un accroissement des soins médicaux et des frais liés à la dépendance.

2° Si l'on considère que les retraites futures seront plus faibles, avec notamment, un complément à répartir sur une durée accrue.

3° Si l'on considère que le nombre croissant d'impécunieux augmentera les charges de la collectivité, alors que ces charges pourraient être prises en compte par les assurances complémentaires.

Dans ces conditions, un jour ou l'autre, il sera, sans doute, plus avantageux d'inciter à prendre une assurance complémentaire par une incitation fiscale. D'ailleurs, il semble qu'une proposition de loi, sur ce sujet, ait été déposée.

La majoration pour personne à charge.

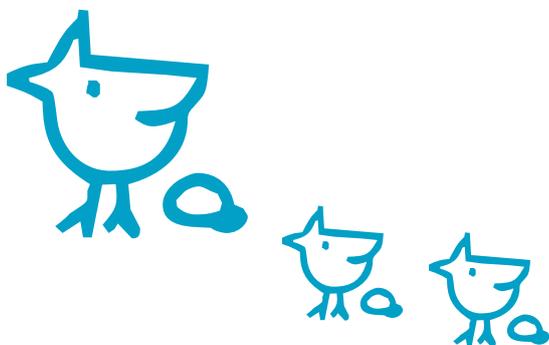
Cette majoration, qui était attribuée au conjoint qui n'avait pas de revenu, est supprimée. Primitivement fixée à 609 Euros (4000 Frs.), multipliée par le nombre de trimestres cotisés, et divisée par 150, cette majoration, pour ceux qui la percevaient, est traduite en 1283,90 points, ce qui signifie qu'elle sera indexée sur la valeur du point, alors que, jusqu'à présent, elle était fixe. Pour ceux qui n'ont pas encore liquidé leur retraite, cette majoration a disparu de la loi du 21 août 2003. Par contre, les points attribués au titre de la première tranche de retraite de base sont portés à 450 au lieu de 400 ; mais il s'agit de la rente propre, et non d'une majoration pour personne à charge. Hélas, le législateur n'a pas pensé qu'il y avait une catégorie de retraités victimes de ces changements : ceux qui ayant liquidé leur retraite auraient pu prétendre à un supplément pour leur conjoint.

nouvelles sociales

La réversion.

La loi du 21 Août 2003 a fixé le taux de réversion de pension sur le conjoint survivant à 54%, ceci, assorti de conditions d'âge et de ressources. Cette mesure sera effective au 1^{er} Juillet, après parution des décrets portant règlement d'application publique. Il faut donc attendre cette date, avec l'espoir que le bruit qui circule, faisant état d'un taux de 52% seulement, soit infondé. ■

le 21 Juin 2004,
L. BOURGEOIS



Régime de retraites et de prévoyance institué en faveur de ses clients vétérinaires par LE LABORATOIRE ROGER BELLON, 159 avenue du Roule - Neuilly sur seine.

(ou,... une avenue qui n'a pas usurpé son nom !!)

D'après un mail Transmis par G. DANCER le 7 mars, il apparaît que, comme sans doute pas mal d'entre nous, R. PINSON. (53000 LAVAL), n'a jamais pu obtenir de réponse au terme du contrat collectif concernant l'achat de vaccin antiaphteux souscrit chez Roger BELLON (lire page 5, n°24 de Vêto Vermeil), alors qu'avec MERIEUX apparemment il n'y a eu aucun problème. R. PINSON concluait son mail : « Je pense que ça n'a pas été perdu pour tout le monde...les abus de biens sociaux et les détournements existaient déjà...enfin j'ai perdu une "brique" dans la bataille ».

La même mésaventure a dû arriver à de nombreux confrères, je concluais le sujet (milieu de la page 5) en écrivant «...tout le monde ne se fait pas la même idée des engagements pris !»

...D'autres témoignages à ce sujet ?...faites nous en part.

A. F

Dates à retenir

Provence 2004

Réunion des promotions 52-56 : Alfort-Lyon-Toulouse en Camargue du 13 au 15 Septembre 2004.

Contact : B. MINOT, tél. 04 42 72 44 87.

Languedoc - Roussillon - Aveyron

Retenez la date du Jeudi 14 Octobre pour visiter le Centre historique et le Musée de la médecine de Montpellier.

Contact : DANDIEU, tél : 04 67 29 14 73.

Rassemblement d'automne

Du 4 au 9 Octobre 2004 à St Dié des Vosges (88100).

Contact : R. VÉRY. Tél : 03 83 74 22 68.

côte d'azur

Une réunion amicale et confraternelle est prévue en sous-région PACA-Est, Varois et Maralpains essentiellement, mais tous seront les bienvenus, pour le début de l'automne, le 28 Septembre 2004. Sont prévus un repas amical et la visite du Parc Phoenix. Ce magnifique jardin botanique regroupant des espèces végétales des cinq continents s'est récemment enrichi en puisant dans les curiosités de la faune mondiale.

Contact : P. DAYNES, 152 avenue Magnolias - 06700 St Laurent du Var.



Association centrale des vétérinaires compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars

Le Président Bernard WILMET, remercie tous les confrères et consœurs qui ont renouvelé leur confiance aux membres du CA de l'ACV.

Le nombre d'adhérents a très légèrement progressé. L'informatisation entreprise par le Secrétaire Général J. RIGOULET facilite les relances.

Les années 2002/03 ont été marquées surtout par la défense du domaine de La Massaye près de Rennes. Merci aux confrères G. Gielfrich et H. Chauchet pour leur présence sur place et la surveillance de notre bien commun.

Le rapport du Secrétaire Général concernant les activités du bureau a été approuvé et voté à l'unanimité.

Les secours distribués sont en augmentation constante (85 000 euros en 2003). Les dossiers reçus ne peuvent être tous pris en compte, dans la mesure où ils n'entrent pas dans le cadre de nos statuts. Les demandes proviennent souvent de confrères non adhérents à l'association. De 2001 à 2003, l'ACV a versé 40 000 Euros supplémentaires sous forme de secours renouvelables, bourses trimestrielles ou secours exceptionnels.

Un grand merci à tous ceux (Masterfoods, Syndicat, SMIV, Merial et Janssen) et certains confrères pour leurs dons, "petits plus" tellement appréciés.

Grâce à la saine gestion de notre trésorier, Paul MOZER, la cotisation de base est restée fixée à 25 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire a vu le départ de deux anciens, Roland MOAL et Louis BLAJAN qui ont préféré laisser la place à de plus jeunes, après avoir accompli un grand travail au sein de l'ACV en tant qu'administrateurs et secrétaires généraux. Deux nouveaux administrateurs ont été élus pour les remplacer, le professeur F-H. BOLNOT (A 79), et Y. SOUFFI, (Alfort-Lyon 67).

Quels sont les projets pour les deux ans à venir ?

- 1) Communiquer encore plus pour faire connaître le rôle de l'ACV en collaboration avec l'AFFV, Vétos Entr'aide, la CARPV et l'Ordre (*) pour soutenir les confrères, consœurs et étudiants en détresse morale et financière.
- 2) Prendre contact avec les étudiants au cours de leur scolarité.
- 3) Défendre notre patrimoine, en particulier celui représenté par le domaine de la Massaye.

4) Modifier certains statuts de l'association, en particulier : changer sa dénomination pour mettre en avant son rôle d'entraide tout en gardant son sigle. Introduire dans nos statuts la possibilité d'aider financièrement les étudiants vétérinaires sur présentation de dossier par les directeurs.

5) Réfléchir à la mise en route d'une Fondation Vétérinaire avec les autres Associations et peut-être les laboratoires.

Le bureau a été reconduit dans sa totalité jusqu'au CA de mars 2005 :

Président : B. Wilmet.

Vice-Président : C. Rondeau.

Secrétaire Général: J. Rigoulet.

Secrétaire Général adjoint : J. Ferney.

Trésorier : P. Mozer.

Trésorier adjoint : J. Lanvier.

Le Président Bernard WILMET a souhaité avoir une meilleure connaissance de tous les cas difficiles au sein de notre profession car la plupart du temps les personnes ayant besoin de secours restent très discrètes et un effort de coordination entre toutes les associations d'entraide devrait être renforcé dans les années à venir pour pouvoir assumer la mission de solidarité confraternelle qui incombe à l'ACV et qu'elle assume depuis 115 ans. ■

(*)...ndlr : Vêto Vermeil a aussi ouvert très régulièrement ses colonnes aux appels de l'ACV, comme aux autres associations d'entraide).

Bernard WILMET,
Président de l'A.C.V.



du côté de l'ordre...

C'est avec plaisir que nous répondons à la demande de Madame la Vice-présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre, Madame BIANCHETTI, d'apporter notre collaboration à la promotion de la nouvelle formule de la « Revue de l'Ordre des Vétérinaires ».

(ci-contre la plaquette promotionnelle et un Bulletin d'inscription, ou d'information... selon), à renvoyer à l'adresse suivante :

Revue de l'Ordre des Vétérinaires
34 rue Bréguet
75011 Paris



La revue de l'ordre des vétérinaires
Numéro 16 4^e trimestre 2003

Nouvelle formule

Offre Découverte

Recevez gracieusement un exemplaire Et prenez le temps de le lire...

Ci-joint un bulletin à retourner par courrier ou par fax

Bulletin à poster ou à faxer

Par courrier (adresse ci-dessus) ou par fax (01 53 36 16 01).

1

Je souhaite m'abonner pour 1 an (4 numéros) au tarif de 20,74 euros ;
veuillez-trouver ci-joint le chèque correspondant (à l'ordre de : Conseil supérieur de l'Ordre des Vétérinaires).

2

Je souhaite recevoir un exemplaire de la revue pour prendre le temps de la lire.

Nom et prénom

École et année de diplôme

Adresse

Tél

praticien libéral ou associé

élève-assistant(e)

laboratoire pharmaceutique

Fax

assistant(e)-remplaçant(e)

administration

industrie diverse

Mél

retraité(e)

enseignement

armée

autre

3

Je me suis déjà réabonné(e) et je trouve que la nouvelle formule est :

sur le fond : mieux / semblable / moins bien que l'ancienne revue

sur la forme : mieux / semblable / moins bien que l'ancienne revue

suggestions de sujets

autres remarques

LU dans la presse

Le mystère des prions élucidé

Le paradoxe du prion, cet objet étrange de la biologie moderne, c'est qu'il s'agit d'une banale protéine, ne contenant aucun matériel génétique, et pourtant capable de s'autorépliquer, d'infecter des organismes et de leur transmettre son pouvoir infectieux.

Le prion qui provoque des encéphalopathies spongiformes chez de nombreuses espèces animales et chez l'homme est aussi présent sous des formes et des souches transmissibles distinctes provoquant des maladies très différentes. Comment réussit-il cet exploit ?

L'explication vient de travaux de deux équipes américaines (Florida State University et UCSF) publiés aujourd'hui dans la revue britannique "Nature" : ils ont étudié l'infectivité du prion chez la levure. Jonathan Weissman a introduit la protéine prionique dans une colonie de levures normales (libres de prion). Elles forment normalement des colonies rondes et de couleur rouge. Lorsqu'elles sont infectées par le prion de levure, les cellules (PSI+) forment des colonies de différentes couleurs. Les chercheurs ont prouvé que la transformation cellulaire était due à la protéine prion et seulement à elle. Lorsqu'on traite les cellules avec des agents chimiques qui détruisent le matériel génétique, l'infectivité du prion n'est pas modifiée. Il n'y a donc ni ADN ni ARN. Autre mystère élucidé par les chercheurs américains : l'extrême variété des souches de prions à partir d'une seule et même protéine. L'hypothèse avait été faite que les souches de prions naissent de chaînes protéiques identiques, mais adoptent des conformations tridimensionnelles différentes. Jusqu'à présent aucune donnée expérimentale n'avait permis de valider cette hypothèse. Or, les chercheurs ont fait «pousser» le prion de levures à différentes températures : élevé à 4 °C, il a une très forte infectivité, tandis que, développé à 23 °C, il présente un pouvoir infectieux très faible. Il s'agit pourtant de la même protéine qui doit donc prendre des formes différentes en fonction de l'environnement physique.

Jean-Michel BADER
(Le Figaro, 18 mars 2004)

Quelques titres transmis par des confrères

Dans la masse des publications actuelles, largement dominée par des titres alarmistes, pessimistes ou sarcastiques, un livre à connotation optimiste ne manque pas de susciter la curiosité, surtout quand le nom des auteurs ne vous est pas tout à fait inconnu.

« Notre foi dans ce siècle »

*co-signé par Michel Albert, Jean Boissonnat
et Michel Camdessus*

chez Arléa Diffusion Seuil - ISBN 2.86959.560.3
(prix public : 20 €)

Les liens qui unissent les auteurs, en dehors de leurs activités passées dans les hautes sphères de la finance et de l'économie, seraient une amitié durable et une foi chrétienne inébranlable.

Joli plaidoyer pour notre futur **grâce à la mondialisation...** à condition toutefois de changer profondément nos comportements dans le sens de **l'universel humaniste**.

Utopie ou réalité, au lecteur d'en juger !

Théodore Monod, à qui un jour quelqu'un a prétendu que l'utopie ça ne marchait pas, lui a répondu calmement : « Vous n'en savez rien, vous n'avez jamais essayé » !

De toute façon, nous pouvons considérer la réflexion comme **un nouveau pari de Pascal** :

Londres : feu vert aux OGM ?

- D'après Michael Meacher, ministre de l'Environnement de 1997 à 2003, il est « extrêmement probable » que le gouvernement britannique donne son accord à la commercialisation de graines de maïs transgénique pour l'alimentation du bétail.
- Dans les notes confidentielles d'une réunion ministérielle, Margaret Beckett, successeur de Meacher à l'Environnement, estimait que le moratoire sur les OGM ne se justifiait plus d'un point de vue scientifique. Information démentie par le gouvernement.

(article récupéré dans un quotidien local...)

« N'y croyant pas, nous sommes sûrs de perdre alors qu'en y croyant, si vraiment cela réussit, nous serons gagnants à coup sûr. »

Bonne lecture, je lirais avec joie vos commentaires !

Th. LINDER (T58)

<theodore.linder@cegetel.net>

UN AMOUR DE CHIEN

"Faites le bonheur de votre chien"

Un ouvrage court, facile à lire, plein de recettes intéressantes, de documentation, de petits schémas... à mettre entre toutes les mains... une idée de cadeau par exemple.

Par Jean-Claude PROY (L 63) docteur vétérinaire, collaborateur de *Radio France*, il anime des chroniques animalières sur *France Bleu* et *Nice Télévision*.

Cet ouvrage est en librairie depuis le 8 avril 2004.

1 vol. 15,4 x 24 cm. 253 pages.

ISBN 285704.889.0

(prix public : 16 €)



"Place à Monsieur Larrey"

Chirurgien de la garde impériale.

par le Dr Jean MARCHIONI. à Actes SUD.

recommandé par notre confrère Michel SOMON...« un ouvrage que "tout Vété" doit avoir lu ».

Notre confrère René PALAYRET (T 53) nous écrit...

« Peut-être pourrait-il être signalé ou rappelé aux confrères, les excellents ouvrages de notre confrère égyptologue Pierre MONTLAUR (T 52).

Il était, en son temps, passé chez Bernard PIVOT. Malheureusement, il est décédé voici de nombreuses années ; il n'a pu poursuivre sa brillante carrière d'écrivain.

Voici les titres de ses romans historiques.»

- 1• Imhotep - Le Mage du Nil (1984)
- 2• Nitôkris - La dame de Memphis (1985)
- 3• Joseph - Le juif du Nil (1989)

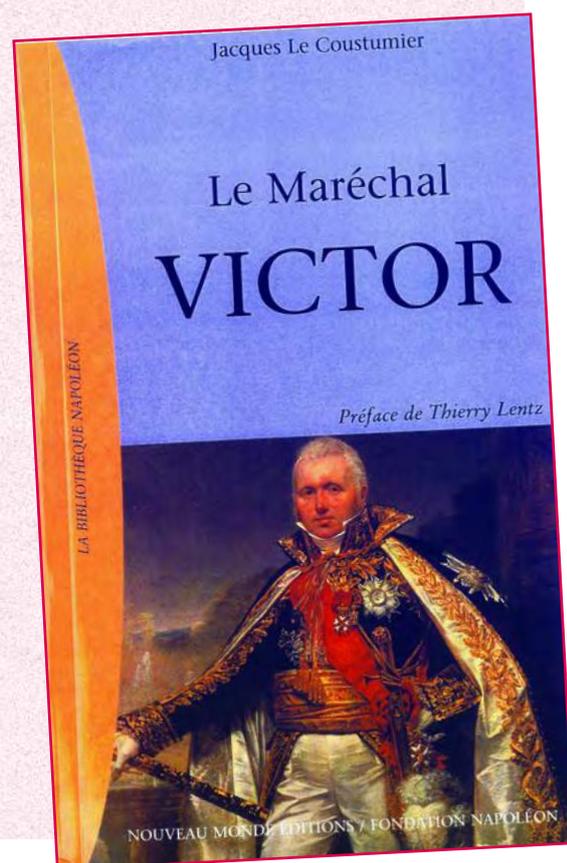
aux Editions Albin MICHEL,
22 rue Huyghens - 75014 Paris.

AUX NAPOLEONIENS ET AUX AUTRES

Notre confrère Jacques le COUSTUMIER (A53) vient de faire paraître à « Nouveau monde Editions, Fondation Napoléon » un livre « **Le Maréchal Victor** ». Vous y suivrez sur 400 pages les pérégrinations du personnage : sa jeunesse vosgienne, son engagement au siège de Toulon, ses campagnes d'Italie, de Prusse, d'Espagne, de Russie, son ascension jusqu'aux titres de Maréchal et duc, puis son ralliement à Louis XVIII.

Ce livre est l'enfant d'une longue gestation faite de recherches et recoupements. Ce n'est pas l'œuvre de ces historiens à succès qui ne vérifient même pas les copies de leurs nêgres. Et comme c'est bien écrit, c'est un régal pour tous et une délectation pour les férus d'histoire.

Un bonheur pour 29 €, ça ne se refuse pas. (transmis par Roger VERY).



vaches folles ou fous de scientifiques? « encore de la viande folle »

Comme nous essayons de le dire depuis plus de trois ans à présent, l'épidémie de "maladie de la vache folle" a été basée sur des fantasmes propagés à grand renfort de publicité, mais pas sur des connaissances scientifiques sérieuses. Mais vous n'avez pas besoin de nous croire.

L'Unité Nationale Britannique de Surveillance de la Maladie de Creutzfeldt-Jacob, cet organisme gouvernemental chargé de suivre les cas de maladies de Creutzfeldt-Jacob et autres maladies comparables à la maladie de la vache folle, déclare maintenant que « de moins en moins de personnes meurent à présent chaque année de ces maladies qui détruisent le cerveau. »

En fait, au 1^{er} janvier 2004, le "variant" bovin de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) chez l'homme aura provoqué en tout et pour tout la mort de 150 personnes dans le monde en 10 ans, dont 139 en Grande Bretagne, depuis son identification en 1995, bien loin des prédictions alarmistes des 100 000 et plus victimes promises par nos diseurs de "malaventure". En réalité, cette maladie du variant a été responsable en moyenne de moins de 20 morts par an au cours des 9 dernières années sur toute la planète.

Encore faut-il faire remarquer qu'en 2003, en Grande-Bretagne, sur les 18 morts répertoriés, le diagnostic histologique sur les lésions cérébrales, qui seul peut identifier à coup sûr que la mort est due au vMCJ, n'a pas confirmé la suspicion donnée par les signes cliniques sur la moitié des Britanniques décédés de la maladie (9 sur 18). Or d'après l'article initial dans "*le Lancet*" de mars 1996, cet examen histologique sur le cadavre est spécifique de la vMCJ et peut seul confirmer l'origine de l'affection.

L'Unité de Surveillance Britannique vient de publier les statistiques se rapportant aux 3 premiers mois de l'année 2004. Comme il était prévisible, un seul cas de vCJD a été confirmé durant cette période. Qui plus est, il ne reste plus que 6 personnes encore en vie, susceptibles d'en être atteintes, et de ce que l'on sait à présent de l'épidémiologie de la maladie, il est peu probable que les six malades en question meurent avant le 31 décembre 2004, encore moins que la suspicion dont ils sont l'objet soit confirmée par l'examen histologique pathognomonique.

Si nous vivions dans un environnement où le bon sens aurait encore quelque place (voir le récent article de Claude Imbert dans le Point sur le principe de précaution), à la lumière de l'évolution actuelle, il serait judicieux que tous ceux qui ont été à l'origine des idées sur la nature de la maladie de la vache folle réévaluent de façon objective

les déclarations ou les écrits qu'ils ont pu commettre à l'époque : "*Errare humanum est, perseverare diabolicum*". Si la contagiosité de l'agent causal avait été un tant soit peu de l'ordre de celle qui a été suspectée, et s'il avait été actif par voie buccale, on ne voit pas pourquoi l'encéphalopathie bovine spécifique (ESB) n'aurait pas "infecté" la totalité du cheptel d'Outre-Manche. Et si la viande avait hébergé cet agent nocif, on peut penser que nos amis Anglais, ayant probablement été en contact une cinquantaine de fois avec cet agent dans leur alimentation, la vMCJ aurait provoqué des centaines, des milliers, voire des centaines de milliers de morts. Il serait aussi souhaitable que les hommes politiques se débarrassent au plus vite du syndrome du sang contaminé et demandent à leurs experts et à leur services une étude objectivée sur l'évolution actuelle chez les animaux et chez l'homme.

Des conséquences économiques considérables ont découlé des mesures destinées à prévenir le passage à l'homme d'un agent capable de transmettre une affection incurable et rapidement mortelle après le déclenchement des premiers signes. On peut aisément comprendre les mesures rigoureuses rapidement mises en place en Grande-Bretagne, lorsque sévissait dans le cheptel une affection dont on ne savait à peu près rien et qui, au pic de "l'épidémie" en 1992, a nécessité l'abattage de près de 1 000 animaux présentant des signes cliniques chaque semaine. Calquer les mesures mises en place en Europe sur ce qu'avaient décidé les Anglais dans les années 1990, ne s'imposait probablement pas, en dehors de la fausse excuse qu'il s'agissait de redonner la confiance des consommateurs dans leur bifteck. On a stocké en France 800 000 tonnes de farines animales interdites dans les aliments des animaux et on a failli faire disparaître l'aquaculture de notre pays en interdisant l'utilisation des farines de poisson dans les aliments truites ! Les stocks de ces farines animales prohibées n'augmentent plus grâce... à leur exportation, Dieu seul sait où... Car pour ce qui est de les faire partir en fumée, on attend que se produise un miracle.

Il faut aussi rappeler que 3 500 000 carcasses de bovins de plus de 2 ans ont été passées au test de détection de l'ESB en 2003 et que, à ma connaissance, ce test n'a été positif que sur 34 animaux. J'ai en vain demandé à quelques hommes politiques de poser au Gouvernement la question du coût des mesures mises en place à l'heure actuelle. Est-ce de l'ordre du 1,5 milliards d'euros comme le chuchotent certaines mauvaises langues ?

Pour parfaire leur information, les curieux feront bien de se



connecter à l'adresse suivante :

http://www.agriculture.gouv.fr/esbinfo/pour_savoir_plus/enquetes&trapp/coutesb3011.pdf

Si l'on en croit ce document, le seul coût des mesures de détection, de destruction des animaux positifs et l'élimination des matériaux à risque est de l'ordre de 800 millions d'euros. Quand au stockage des farines animales et leur non valorisation par leur achat aux producteurs...

En réalité, l'apparition de l'ESB chez un animal et la contamination sont des phénomènes très complexes dans lesquels les facteurs environnementaux et la nutrition jouent un rôle bien plus important que le prion. Quant à la génétique, le récent communiqué de l'AFSSA relatif à l'apparition de la tremblante dans une souche considérée comme la plus résistante à la maladie devrait donner lieu à réflexion.

Or, pour mesurer l'importance du risque de développer la maladie du variant de Creutzfeldt-Jacob, bornons nous à rapporter ce que risque l'Américain moyen durant une seule année de son existence (chiffres aimablement communiqués par le National Safety Council), sur les causes de mortalité chaque année sur le territoire des seuls Etats-Unis responsables de plus de victimes que la maladie de la vache folle dans le monde entier :

- morsures de chien : 25 morts
- piqûre de frelon, de guêpe ou d'abeille : 43 morts
- ébouillanté par de l'eau courante trop chaude : 51 morts
- frappé par la foudre : 64 morts
- mort par accident de bus ou de chemin de fer : 116 morts
- noyé dans sa baignoire : 320 morts
- étouffé ou étranglé accidentellement dans son lit : 330 morts
- tombé d'une échelle : 375 morts
- tombé d'une marche ou dans un escalier : 1 421 morts

Maurice LEGOY (A 56)
vachefolle.esb@free.fr

(du même confrère, voir aussi *Véto Vermeil* n°19 page 11, et n°20 page 9).

« Et si les vaches n'étaient pas folles », son livre publié aux Editions Humusaire.



A NOS FEMMES..

Une mousse, un caillou
Flamme, un grain d'or dans le bayou
Flamme, flamme
L'orange et le kouroucou
Ta langueur ou ton courroux
Flamme, ô flamme

Cette fossette en ta joue
Et mes lèvres sur ton cou

Cheveux bruns ou blonds ou roux
Fièvre,
Le fou rire de tes bijoux
Fièvre, fièvre,
La fureur des mots jaloux
Le brasier d'un amour fou
Fièvre, ô fièvre...

Cette larme sur ta joue
Et mes lèvres sur ton cou.

Brise bleue ou vent debout
Fleuve,
Fouet de laine ou fouet de houx
Fleuve, fleuve,
Ce paréo de pilou
Troussé haut sur ton genou
Fleuve, ô fleuve..

Peau de pêche de ta joue
Et mes lèvres sur ton cou.

Ombrageux mais tendre joug
Femme,
Fauve chatte ou loup-garou
Femme, Femme,
Tous mes péchés sont absous,
Lorsque tu ris, lorsque tu joues...
Femme, ô Femme...

Ce fard soudain sur ta joue
Et tes lèvres dans mon cou.

Jean Baptiste BACCONNET.

L'Annuaire ROY : mon livre de chevet

Je voudrais vous faire part de mes découvertes en parcourant cet ouvrage que nous ouvrons tous un jour ou l'autre, car j'y ai trouvé des choses très intéressantes et d'autres très surprenantes.

INTÉRESSANTES :

J'ai comparé les statistiques de 1996 et celles de 2003 en ce qui concerne les différents secteurs d'activité de la profession :

	1996	2003	Variations
Vétérinaires en activité :	11 929	15 827	+32,68 %
Salariés du Secteur Public	1 457	2 185	+49,97 %
Salariés du Secteur Privé	1 041	1 529	+46,88 %
Praticiens Libéraux	7 893	8 711	+10,36 %
Assistants-Remplaçants	1 492	3 402	+128 %
N'exerçant pas	1 521	2 397	+57,60 %
Retraités :	2 634	3 064	+16,32 %

L'énorme augmentation des « Assistants-Remplaçants » et des « N'exerçant pas », en relation sans nul doute avec la féminisation de la profession, n'est pas sans inquiéter l'avenir de la CARPV, car, sauf erreur, ces catégories ne cotisent pas à cette Caisse et c'est bien dommage !

SURPRENANTES :

Autre remarque faite à la lecture attentive de l'annuaire ROY, c'est le nombre impressionnant de Spécialistes et de Spécialistes en tout ! Jugez plutôt ! La profession ne manque pas d'imagination et c'est heureux !

- Thermalisme : 2
- Législation du Travail (?) : 1 (au KENYA !)
- Mammifères Marins : 13
- Dromadaires : 5
- Lamas et Alpagas : 4
- Bisons : 5
- Primates : 34
- Scanner : 8
- Insémination canine : 110 !

A partir de là, c'est encore plus étonnant :

- Insémination féline : 3 (il faut avoir une bonne vue me disait un confrère !)
- Proctologie : 2 (médecine du rectum et de l'anus !)

Vient ensuite une spécialité encore plus curieuse, quant à la spécialité et quant au nombre de spécialistes : Pour déterminer le sexe des perroquets, j'en étais resté à la vieille méthode qui consistait à mettre l'objet du litige dans un réfrigérateur pendant deux ou trois minutes, et, si à la sortie on entendait : « Ah ! on s'les gèle là-dedans », on pouvait affirmer que c'était un mâle.

- Sexe des perroquets ! Notre médecine a fait dans ce domaine énormément de progrès ces dernières années, puisque nous ne comptons pas moins de 14 spécialistes répartis dans l'Hexagone (et même dans le reste de l'Europe, puisque l'un d'entre eux exerce son Art à PRAGUE).

Faites comme moi, lisez l'Annuaire ROY, car je n'en suis qu'à la 250^e page...

Charles MESUROLLES (A 56)



sauve qui peut

Bernard Pivot est bien ancré dans le milieu littéraire. Depuis des lustres il y déploie ses racines. Il vient de publier un opuscule « 100 mots à sauver ». A l'évidence ce livre manque de volume, mais c'est son choix. Il est écrit pour nous chapitrer afin que, tous réunis, commun des mortels, et gratin des immortels, sans qu'aucun ne tire la couverture à lui, nous contribuions à réutiliser des mots tombés en désuétude, en obsolescence, en caducité, ou simplement victimes d'un banal délaissement. C'est une facette de la lutte pour l'emploi.

Est-il si désuet ce caraco coruscant et niellé porté par une gourgandine affriolante, issue d'un lupanar renommé pour ses priapées friponnes, prospère jusqu'à ce qu'un ministre de rare vertu, au grand dam des génitoires du vulgaire, décidât (quel pléonasme !) de fermer les maisons closes ? Ainsi disparut la closerie des lits-là.

Sûr qu'il est désuet ce grand flandrin dégingandé affublé d'un huit-reflets d'une hauteur inusitée qui lui donne un air pas tubulaire mais presque, clopinant à la brune parmi de gommeux mirriflores tant capons que faquins, enjôlant quelques jobards béjaunes, afin que sans barguigner, ils lui baillent une once d'herbe à Nicot qui lui permette de pétuner sa chibouque matidunale.

Est-ce obsolète pour une trotte-menu mafflue de s'époumoner à brocarder avec cautèle mêlée de goguenardise les atours démodés d'une pauvrete manante, ayant omis de mettre la dernière main à ses ajustements, qu'un rufian vient de délaisser après s'être permis quelque privauté de hussards. Au fait un vêtement est-il fait pour exhiber ses opulences, magnifier le corps ou simplement seoir ? Tout tire-laine, qu'il soit jean-foutre impubère ou jocrisse valétudinaire n'en a que faire : il le chaparde et la victime desarroyée est réduite à recourir aux bons services d'un argousin ou d'un pandore badaudant en surveillant un pendard mijotant une carabistouille fuligineuse.

Est-elle caduque la pensée que Louis XVI, au lieu de s'opiniâtrer à se trémousser sur un air de menuet plaintif aux accords égrotesques, eût mieux fait, avec l'accord d'Eon, de danser une carmagnole gaillarde au bras d'une femme de sans culotte émoustillée par la présence de son panache ? ou qu'Henri III, le cagot, au lieu de se toquer de jouvenceaux bellâtres et embraguetés, eût mieux fait de courir la prétentaine avec quelque rondettes soubrettes peccamineuses ou radeuses.

Ou que Napoléon, sortant de l'opéra, confondant banquet impérial et pansée officielle, régaland sa parentèle lors d'une ribote pantagruélique, au lieu d'ingurgiter à l'excès un veau Marengo arrosé de nombreux canons de blanc d'Espagne, puis s'en trouver embistrouillé, eût mieux fait de se faire inviter par Mac Donald ; mais l'opéra bouffe n'aurait pas vu le jour. Ou que Levassor, au lieu de s'esbigner sur une guimbarde péclotante et nauséabonde eût mieux fait de mener benoîtement les 4 chevaux de sa patache brinquebalante. Cela lui aurait évité de se mettre en renaud en se faisant doubler en un éclair par une Bouton conduite par une nénéte dans la fleur de l'âge.

Est-elle obsolète la pensée que Molière, au lieu de nous servir des tartufferies de courtisans ineptes gonflés de venteuse habileté, eût pu nous divertir avec des bégnes en répétition, des matons en cours de rattrapage, des bouchers en comiques tripiers ou des ivoiriens en garde à vue.

Pendant que Bernard Pivot et moi, partons en croisade (il n'y a pas que les mots qui puissent se croiser) que font les membres de l'académie française ? Pas de fleurs pour les immortels : ils passent leur vie à tuer le temps en portant le deuil des livres qu'ils n'ont pas écrits, et mettent une éternité pour faire la moindre chose.

Ainsi, dans la révision du dictionnaire, ils butent sur le mot draguer qu'ils ne comprennent plus depuis longtemps, leur érection n'est plus que monumentale et ils ne font aucune distinction entre « faire ses commissions » et « faire sa commission ». Mieux vaut ne pas vérifier le contenu du panier. Subséquemment leur enfant, notre langue se languit. Autrefois bien ficelée, notre langue se délie et s'effiloche en un sabir pompier mêlant rustique expression et pragmatique godon. Et l'on en arrive à confondre cassoulet et Pet-food, string et coffre à bijoux.

Albert Cohen a écrit « oui, les mots, ma patrie, ça console et ça venge ». Bernard Pivot, enfant du Beaujolais est un épicurien; il ne veut pas devenir inconsolable.

Roger Very.

Nota. Tout ceci n'est qu'un divertissement (sauf pour Louis XVI) plus ou moins babillard, plus ou moins flambard que les fesse-mathieux, les foutriquets, les paltoquets et autres balourds ne peuvent apprécier. J'avais sauvé plus de la moitié des mots listés en tête par Bernard Pivot. Je viens d'en rajouter six ; quel bonheur !

Paris, le 30 juin 2004.

à Monsieur Roger VERY.

Cher Monsieur,

Sans billevesées ni carabistouilles, donc très sincèrement, je vous dis toute ma gratitude pour l'attention que vous avez portée à mon modeste livre et pour votre article si plein d'humour et de malice.

Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Pivot

un vieux conte picard

mal nourri

Tchiot Dule¹ evnouait pour s'imbeucher
A l'ferm' de ch'catieu comm' vatcher,
Ch'moète i li dit : "qu'ech diab'i t'importe,
Ch'est ti qu'o t'os foutu à l'porte
Al mon Colos où qu'ché qu't'éteu ?"
"Nain point, qu'i répond ch'grand bâco²,
Mais ch'est rapport à l'nourriture
Equ' j'ai prins Jacques Deloge³ à m'sure
Mi qué j'sus un molé naktieux
J'aurouais rindu tripes et boyieux!
Beyez donc : el première esmaine
O z'o fricassé eun' vieill' glaine
Qu'o z'o trouvée morte edsus ch'fien
L'esmain' d'après, vingt noms d'ain tchien,
Ch'éteu leu vaqu' noerde "el Boulotte"
Qu'alle éteu crevée del cocotte⁴.
A quéqu' temps d'leu, leu viu bidet⁵
Par coliqu' ed Miserere⁶!
Mais v'lo t'i point qu' l'esmain' dernière,
Ch'que ch'est que d'nous ! Guite⁷, l'belle-mère
Dé ch' patron, est v'nue à moérir;
A s'n âge i falleu bien finir!
De ch' coeup lo, j'ai rindu m'cachoère⁸
Je m' sus t'enseuvé, pis j'cours coère!"

1 – Dule : diminutif de Théodule

2 – Bâco : sot, bēnet (terme obsolète)

3 – Prendre Jacques Deloge : s'enfuir, déguerpir;

4 – La cocotte : la fièvre aphteuse, bien sûr !

5 – Bidet : petit cheval, cheval de selle par opposition au cheval de labour.

mal nourri

Petit Dule¹ venait pour s'embaucher
A la ferme du château comme vacher.
Le maître lui dit : "que le diable t'emporte
Est-ce que l'on t'a mis à la porte
A la maison Colas où tu étais ?"
"Non pas, répond le grand bâco²,
Mais c'est rapport à la nourriture
Qu'en conséquence j'ai pris Jacques Deloge³
Moi qui suis un peu délicat
J'aurais rendu tripes et boyaux !
Voyez donc : la première semaine
On a fricassé une vieille poule
Qu'on a trouvé morte sur le fumier.
La semaine suivante, vingt noms d'un chien,
C'était leur vache noire, "la boulotte",
Qui était morte de la cocotte⁴.
A quelque temps de là, leur vieux bidet⁵
Par coliques de Miserere⁶ !
Mais voilà t'il pas que la semaine dernière,
Ce que c'est que de nous ! Guite⁷, la belle-mère
Du patron est venue à mourir.
A son âge, il fallait bien finir !
De ce coup là, j'ai rendu mon fouet⁸
Je me suis sauvé, et je cours encore !"

6 – Coliques de Miserere : coliques mortelles. (Le Miserere est le psaume 50 chanté lors des enterrements)

7 – Guite : diminutif de Marguerite

8 – "J'ai rendu mon fouet" : chez Colas, Théodule était donc charretier, le plus haut niveau de la hiérarchie des ouvriers de ferme. Ayant quitté son emploi, il ne peut plus prétendre qu'au statut de vacher.



D'après un vieux conte picard, arrangé et traduit par André Darras (A 51)

NOS CONSŒURS SONT À L'HONNEUR...

Après la superbe médaille d'Or aux Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville en 1992, d'Anne BRIAND (L92), c'est encore une "Véto" qui a été sous les feux de la rampe, l'an dernier, grâce à un énorme exploit.

Une photo de notre consœur Raphaëla LE GOUVELLO (N°83), sur sa "planche à voile" lors de son arrivée à Papeete le 2 novembre 2003, après son dernier exploit sportif, la traversée du Pacifique en planche à voile.

Jusqu'à présent, l'Ecole de Nantes ayant encore donné à la profession peu de retraités, avait occupé peu de place dans nos colonnes. Hé bien voilà une façon fort plaisante d'y faire son entrée avec un exploit aussi extraordinaire !!

Nous remercions notre consœur qui a si aimablement dédicacé cette photo à Véto Vermeil et à tous ses lecteurs.

Au mot que nous lui avons adressé, elle ajoutait :
« Bonjour,
Pardon pour le retard, et grand merci de votre mot à mon arrivée. Je vous souhaite le meilleur à tous.
Confraternellement.

signé : Raphaëla »





Le marquis de La Fayette s'occupait... aussi de ses moutons

La Fayette (Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert MOTIER, marquis De) (chât. de Chavaniac, Auvergne 1757 - Paris 1834),



Officier par sa naissance, et financièrement à l'aise par son mariage dans la famille de Noailles, il s'illustra aux côtés des « insurgents » américains de 1777 à 1799. Revenu en France, il joua une politique de royalisme libéral, il fut Chef de la Garde Nationale et prêta serment à la constitution en 1790. Émigré en 92, il fut emprisonné par les autrichiens (ce qui lui évita la guillotine en 93 !) Libéré en 97, il ne revint à la politique qu'en 1814, député de Seine et Marne, il ne reprit sa vie publique qu'en 1814, comme député. Commandant de la garde nationale lors de la révolution de 1830, il contribua à l'avènement de Louis-Philippe, mais devint bientôt opposant (au sein de la gauche dynastique).

Durant ces années de « repos », il semble s'être occupé de son élevage de moutons, dans ce département de la Seine et Marne si l'on en croit la lettre suivante, adressée à Girard, de l'École d'Alfort (l'un des premiers professeurs d'anatomie...et en l'occurrence conseiller en zootechnie).

Transcription de la lettre de Lafayette à Girard (première page),

La Grange, 29 novembre 1825

« Après un long voyage où j'ai vu de grandes prospérités et éprouvé beaucoup de bonheur, me voici revenu, Monsieur,

à mon agriculture de Seine-et-Marne. Celle des Etats-Unis a fait, comme tout le reste, d'immenses progrès. Les soins qu'on prend des races d'animaux utiles ont fort bien réussi. Les bestiaux sont d'une grande beauté. Les béliers de Saxe y sont arrivés à la même époque où M. Ternaux les a introduits en France. Le correspondant de la Société centrale de France a été agrégé aux diverses sociétés d'agriculture, et j'ai fort regretté que la rapidité de ma marche ne m'ait pas permis de leur donner plus de temps. Permettez moi, Monsieur, en reprenant avec grand plaisir nos anciennes relations, de réclamer votre bienveillance sur plusieurs objets.

J'ai retrouvé ma ferme en très bon état grâce à l'activité, probité, et ponctualité d'un homme de confiance sans lequel ma correspondance de trois fois par mois à travers l'Océan n'aurait pas suffi. Mon troupeau a, je crois, atteint le degré de perfection connu, mais je voudrais l'augmenter encore s'il est possible, et par exemple, après avoir croisé ma race originaire de Rambouillet avec du bélier de la bergerie de Perpignan, de M. Basile, et de ce qu'il avait de mieux dans l'importation de Saxe, je voudrais savoir ce qu'est cette race africaine dont on parle tant, que Madame du Cayla possède, que M. Ternaux paie à des prix très élevés, et qui pourrait bien être la souche des Mérinos d'Espagne. Jusqu'à présent les béliers que j'ai achetés, tous très purs et de choix, ne sont pas différents des meilleurs qui naissent chez moi. Ceux de Saxe ont peut-être un peu plus d'égalité dans toutes les parties de la toison, ce qui fait qu'ils ont eu l'année dernière un choix de cinquante brebis. Mais pendant mon absence le troupeau a été attaqué de piétin ; il en reparait quelques symptômes depuis sa rentrée du parc. La drogue que j'y applique les guérit dans cinq ou six jours. Je les sépare, et je vais faire nettoyer les bergeries encore plus fréquemment. Connaissez-vous... » ■

récit rapporté par Jean COURDIER (A 54)

Ascendance de Gustave Flaubert (1821-1880)

Depuis Michel qui soignait ses terres et son cheval, jusqu'à Achille Cléophas qui soignait les animaux dits "très supérieurs", Gustave Flaubert a de profondes racines "vétérinaires", comme le montre cette généalogie en voie directe de paternité.

1^{re} Génération

Gustave FLAUBERT, écrivain, Rouen 12.12.1821, décédé à Croisset-Canteleu le 8.5.1880

2^e Génération (père)

Achille Cléophas FLAUBERT, chirurgien en chef, Maizières-la-Grande-paroisse 14.11.1784, décédé à Rouen le 15.1.1846

3^e Génération (Grand père)

Nicolas FLAUBERT, vétérinaire, propriétaire, St-Just-Sauvage 15.8.1754 décédé à Nogent sur Seine le 6.5.1814

4^e Génération (bisaïeul)

Jean-Baptiste Constant FLAUBERT, maréchal-expert, Bagneux 14.10.1722

5^e Génération (trisaïeul)

Michel FLAUBERT, laboureur, maréchal-ferrant, Bagneux 24.1.1686 décédé le 11.7.1773.

cette généalogie nous a été fournie par
Jean COURDIER (A 54)

Ecoles royales vétérinaires — Nouvelles conditions d'admission à partir de 1843.

Amiens, le 29 juillet 1842.

LE PREFET DE LA SOMME,

A MM. les Maires du Département.

Messieurs,

D'après le programme arrêté, en 1825, pour les conditions de l'admission des élèves, dans les écoles royales vétérinaires, ces écoles sont ouvertes aux jeunes gens âgés de 16 à 25 ans, lorsque, dans un examen préparatoire, ils justifient qu'ils savent écrire lisiblement, qu'ils possèdent la langue française par principes, de manière à pouvoir écrire sous la dictée, et qu'ils sont en état de forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf.

L'expérience a prouvé que des élèves de 16 ans sont en général incapables d'étudier, avec profit pour eux, les sciences enseignées dans les écoles vétérinaires, et ceux qui, en très petit nombre, parviennent à obtenir le diplôme de vétérinaire après quatre ans d'études, sont encore trop jeunes pour commencer, avec quelques chances de succès, l'exercice de leur profession.

D'un autre côté, les connaissances qu'on exige de la part des jeunes gens qui se présentent aux écoles vétérinaires, n'étant plus en rapport avec la force des études qu'ils ont à faire, la plupart d'entre eux se retirent, ou sont renvoyés après quelques années d'un travail infructueux, sans pouvoir atteindre le degré d'instruction nécessaire pour obtenir le diplôme de vétérinaire.

M. Le Ministre de l'agriculture et du commerce a reconnu la nécessité de modifier les conditions de l'admission dans les écoles vétérinaires. Par une circulaire du 23 juin dernier son Excellence a arrêté ces conditions ainsi qu'il suit :

1.° Nul ne sera admis dans les écoles vétérinaires s'il n'est âgé de plus de 17 ans ou de moins de 25 ans.

2.° Avant leur admission, les élèves auront à forger un fer de cheval, en deux chaudes, et à faire preuve de connaissances sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie et la géographie. En conséquence, l'examen préparatoire d'admission qui aura lieu devant le jury composé des professeurs des écoles, comprendra ; indépendamment de l'exercice de la forge ; avoir :

Langue Française

- 1.° Un passage écrit sous la dictée ;
- 2.° L'analyse raisonnée d'une partie de cette dictée.

Arithmétique

- 1.° Notions élémentaires d'arithmétique ;
- 2.° Système décimal ;
- 3.° Proportions arithmétiques et géométriques.

Géométrie

Notions élémentaires de géométrie, comprenant l'étude des lignes et des surfaces planes.

Géographie

- 1.° Géographie élémentaire ;
- 2.° Notions générales sur la géographie de l'Europe ;
- 3.° Etude particulière de la géographie de la France.

Toutefois, comme des familles destinent déjà leurs enfants à l'étude, de la médecine vétérinaire, il a paru convenable à M. le Ministre de ne rien changer au programme actuel, pour l'admission d'octobre prochain ; mais les nouvelles conditions d'admission seront rigoureusement exigées à partir d'octobre 1843.

Je vous prie, Messieurs, de donner la plus grande publicité aux dispositions de la présente circulaire, afin que les jeunes gens qui auraient l'intention d'entrer dans les écoles vétérinaires, aient le temps d'acquérir les connaissances nécessaires pour y être admis.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

J. NARJOT

A V I S.

1er. Bureau.
Médecine Vétérinaire.
M. Mennechy,
médecin breveté.

Amiens, le 17 août 1819.

LE CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉFET DE LA SOMME, etc.,

Fait connoître à ses administrés que M. *Nicolas Mennechy*, né à Moislains, arrondissement de *Péronne*, élève admis à suivre aux frais du Gouvernement le cours vétérinaire de l'école royale d'Alfort, en est sorti avec le diplôme de *médecin Vétérinaire*, après s'y être distingué par des études brillantes et avoir été mentionné, avec éloge, dans les procès-verbaux de l'école.

Le Préfet éprouve un véritable plaisir d'avoir à citer les suffrages honorables obtenus par un jeune homme de ce département.

M. *Mennechy* se propose de fixer son domicile à Amiens, où il se livrera à l'exercice de son art et donnera des consultations.

Cte. L. D'ALLONVILLE.

A Amiens, de l'Imprimerie de CARON-DUQUENNE, successeur de CIRON l'aîné, Imprimeur du Roi et de la Préfecture, Place de Périgord, n° 1er.

Amiens, le 24 Mai 1828.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

A MM. les Maires du Département,

Messieurs,

Plusieurs fois la préfecture a appelé votre attention et votre surveillance sur les abus qui s'introduisent dans l'exercice de l'art vétérinaire. Je viens de nouveau, Messieurs, vous inviter à redoubler de zèle à cet égard.

Je suis informé que des personnes dépourvues de connaissances et de diplômes parcourent les campagnes, mendient pour ainsi-dire, la cure des bestiaux et des animaux, et trompent le public en même-temps qu'ils font tort aux artistes brevetés et reconnus par l'autorité.

Je vous serai obligé, Messieurs, de vouloir bien prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cet abus, et de déférer aux tribunaux compétents les individus qui se permettent d'exercer sans titres l'art vétérinaire.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée, et celle de mon sincère attachement.

Le Mqis. F. DE, VILLENEUVE.

(ces textes, avec de nombreux autres, nous ont été adressés par notre confrère Michel SOMON, 80370 BERNAVILLE).



vétérinaires... des oubliés de 1850 !

Le "Recueil de médecine vétérinaire pratique" de l'année 1850 consacre plusieurs de ses articles à la castration des femelles mammifères et tout particulièrement à la castration de la vache.

Première question : prolongation de la production de lait et amélioration de la qualité de celui-ci - A ce sujet, les observations montrent que la castration n'a que très peu d'influence, par contre, elles démontrent que l'opération favorise l'engraissement des vaches de réforme surtout quand il s'agit de vaches "taurelières".

Deuxième question : la technique opératoire ? - Pour atteindre les ovaires, on peut intervenir par le flanc ou par le vagin- c'est la technique qui est retenue. Pour stériliser les vaches, quatre procédés se présentent au choix de l'opérateur, ce sont la ligature, la torsion, l'arrachement et l'écrasement des ovaires. Après examen des différents procédés, leurs avantages et leurs inconvénients, la ligature semble plus intéressante : c'est la technique de Charlier, médecin vétérinaire à Reims, technique que l'on retrouve dans le livre de M. Berthelon : « La chirurgie du bétail et des animaux de basse-cour ».

Il va sans dire que ces prises de positions s'accompagnèrent de nombreuses discussions relatées dans le Recueil. C'est ainsi que le ministre de l'agriculture, sur la demande de Monsieur Charlier constitua une commission pour suivre les expériences de castrations que ce vétérinaire fut amené à pratiquer à Versailles sur plusieurs vaches de L'Institut national, mises à sa disposition.

Cette commission était composée de MM. Fouquier d'Hérouel,

représentant du peuple ; de Behague, éleveur, membre de la Société d'agriculture ; Dailly, maître de poste à Paris ; Baudement, professeur de zootechnie à Versailles ; Lecoutteux, directeur des cultures à Versailles ; Rayer, membre de l'Institut (section vétérinaire), et de Delafond, professeur à l'Ecole d'Alfort.

...Et voici ce qu'écrivit à ce sujet J. Lassaigue, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort : « L'institution de cette commission réalise un des vœux que nous avons plusieurs fois déjà formulés dans ce journal, de voir entreprendre par le gouvernement les expériences nécessaires pour résoudre la question controversée de l'application de la castration aux vaches laitières ; mais nous regrettons amèrement que ces expériences n'aient pas été faites dans les Ecoles vétérinaires, en présence des élèves, à l'instruction desquels elles auraient contribué ; et devant une commission dont les vétérinaires auraient constitué la majorité. Certes, si une question appartient bien à notre science, c'est celle-ci. Ce sont les vétérinaires qui l'ont, les premiers, soulevée et traitée ; c'est par leurs travaux seuls et à leurs frais qu'elle a été jusqu'à présent éclairée, et voilà qu'au moment où se présente pour eux l'occasion d'achever expérimentalement ce qu'ils ont si bien commencé, on les destitue de leur rôle pour le donner à d'autres. Une pareille manière de faire est injuste et décourageante, et nous sommes convaincus que si M. le ministre de l'agriculture, qui appartient à l'enseignement et qui en connaît toutes les difficultés, avait été éclairé sur ce point, la commission chargée de suivre ces expériences aurait été autrement constituée. » ■

Pierre EMANGEARD (28190 Courville-sur-Eure)

(dialogues d'un jeune "issu de l'immigration", à l'école, puis chez lui)

à l'école:

« Comment t'appelles-tu ? »

" Mohammed Ben Ahmed " répond le petit.

« Ici, nous sommes en France, il n'y a pas de Mohammed, dorénavant tu vas t'appeler Jean-Marc » lui rétorque la maîtresse.

Rentrant chez lui, le petit croise sa mère :

« D'où viens-tu, Mohammed ? » lui dit sa mère sous son voile.

« J'm'appelle plus Mohammed, lui dit-il, mais Jean-Marc, car je suis en France. »

La mère, folle de rage, lui flanque une raclée, et en hurlant appelle son mari. Celui-ci, mis au courant de la situation, refile une claque à Jean-Marc.

Le lendemain, arrivé en classe, la maîtresse constate que Jean-Marc a des traces de coups sur son visage.

« Que s'est-il passé, Jean-Marc ? » dit-elle consternée.

« Eh bien, Madame, ça ne faisait pas deux heures que j'étais français, que je me suis fait agresser par deux arabes ! »

La France et l'Islam

Le 12 février « Envoyé spécial » présentait « Le voile et la République ». La ville de Trappes est sous le joug de l'Islam. Pauvres Trappistes

Plus de succulentes mottes de rillettes, de jambons parfumés, de saucissons, andouillettes, pieds de cochons panés, de saucisses de toutes sortes. Fini ces merveilles bien de chez nous. Fermé l'estaminet où l'on pouvait boire une piquette comme déguster un délicieux vin de Loire ou savourer un cognac ou un armagnac de derrière les fagots. Plus de jolies gambettes, de ravissants minois, de décolletés époustouflants qui nous permettaient de fantasmer. Rien, plus rien ! L'uniformité avec le tchador, le vide tristounet. Selon un libraire islamique pur et dur, l'Islam est un géant universel en train de conquérir tout un chacun. Erreur : ce sont nos vigneron, nos cuisiniers et nos jolies filles qui nous sauveront de l'Islam.

envoi de J. ITARD (L 50)



COQ. Un homme maigre doit toujours dire qu'un bon coq n'est jamais gras.

Extrait du Dictionnaire des idées reçues, illustré par Chaval.

Du naturel mesdames !!

Une femme d'âge mur a une crise cardiaque, et se retrouve à l'hôpital.

Sur la table d'opération, proche de la mort, elle vit une expérience unique.

Elle voit Dieu et lui demande : "Mon heure est-elle arrivée ?"

Dieu lui répond : "Non, il te reste 43 ans, 2 mois et 8 jours."

A son réveil, elle décide de demeurer à l'hôpital, de se faire remonter le visage, faire une liposuction, injecter du collagène dans les lèvres, se faire refaire les seins et tout le reste.

Comme elle devait encore vivre longtemps, cela en valait la peine.

Après sa dernière opération, elle sort de l'hôpital, traverse la rue et se fait renverser par un camion.

Arrivée au ciel devant Dieu, elle lui demande :

"Il me semble que je devais vivre encore 40 ans et plus ! Pourquoi ne m'avez-vous pas fait éviter la trajectoire de ce camion ?"

Et Dieu répond :

"Oh, putain Je ne t'ai pas reconnue !!"

Moralité : « Restez naturelles ! »



à
Madame Tina KIEFFER TF1
"J'y crois, j'y crois pas"
1, Quai du Point du Jour
92656 BOULOGNE Cedex.

Madame,

Je suis avec beaucoup d'intérêt vos émissions "J'y crois, j'y crois pas". J'admire l'ardeur avec laquelle vous mettez en lumière les problèmes de notre société et défendez les opprimés.

Votre émission sur les homosexuels tant femmes qu'hommes, m'a fortement intéressé par les débats passionnés, admiratifs et religieux qu'elle a suscités. Il y a là un véritable problème social à défendre. C'est pourquoi, je me permets d'attirer votre attention sur un problème proche dont j'ai un exemple dans ma famille, et je suis persuadé qu'il n'est pas unique.

Il s'agit d'un cousin de Lozère âgé de 65 ans qui fait partie de ces illettrés dont on parle également à la T.V. Je me fais son intercesseur. L'illettrisme n'empêche pas les sentiments et le droit à la satisfaction des besoins naturels les plus élémentaires.

Ce cousin n'a plus de famille proche. Il est berger de montagne et vit seul dans sa cabane rustique avec son troupeau. Ses plus proches voisins habitent un hameau à 5 kilomètres. Ce sont des personnes âgées.

Cette situation est due à la désertification des zones rurales plus particulièrement forte en montagne. Son seul déplacement a été occasionné par son service militaire effectué dans les bataillons d'Afrique.

Ce pauvre cousin solitaire au milieu de son troupeau de brebis a pour unique refuge affectif, une chèvre. Cela ne vit pas aussi longtemps que les humains, les chèvres. Il en a toujours une, de la même famille, de mère en fille, blanche, toujours du même nom : DJALJ.

La nature a ses exigences et de mère en fille, DJALJ est la compagne charnelle de mon cousin. Ils vivent secrètement cette relation qui est, comme je viens de vous l'exposer, la conséquence de l'évolution de notre société.

Le fait de devoir tenir secrète cette relation de toute une vie fait souffrir mon cousin qui se sent injustement la poubelle de l'histoire.

Ce n'est pas normal !

Le rêve de mon cousin serait de voir officialisée cette union au cours d'une cérémonie modeste mais publique dans le hameau voisin.

Ils ne seraient pas exigeants, une simple cérémonie présidée par Monseigneur Gaillot qui n'a plus maintenant de diocèse à administrer et doit avoir du temps libre.

DJALJ dans sa robe blanche avec ses grands yeux languoureux (avez-vous remarqué les yeux des chèvres ?) aux côtés de mon cousin qui aurait revêtu son ancien uniforme des chasseurs d'Afrique.

Je vous en prie, Madame, faites vous l'avocate ("advocata nostra" dirait Monseigneur Gaillot) auprès des autorités administratives et religieuses pour que soit donnée satisfaction à mon cher cousin.

Recevez, Madame, avec mes remerciements anticipés, mes respectueuses salutations d'hétérosexuel attardé mais compréhensif.

Ce petit texte nous est transmis par notre confrère LEVESQUE (A 43).
Il est extrait des Souvenirs de Paul LUCLET, qui fut praticien à ANGERS.

Un ami chirurgien nous a fait parvenir l'article suivant
qui fait appel à notre civisme...
nous ne pouvons passer sous silence un sujet aussi grave...

don d'organes et de tissus : "d'une vie à une autre..."

Depuis 2 ans l'établissement français des greffes qui a en charge l'organisation des prélèvements et des greffes incite les associations de tous ordres à participer à la sensibilisation et à l'information de la population sur le don d'organes et de tissus.

« en parler, c'est agir »

Le don d'organes est un sujet sensible .

Le manque de greffons est un drame pour de nombreux malades, certains mourront faute d'organes disponibles. Cette pénurie peut et doit diminuer si l'information nécessaire est donnée pour inciter la population à réfléchir sur ce devoir de solidarité. Il ne faut pas laisser aux autres le pouvoir de dire NON si une situation dramatique fait que vous vous retrouvez en état de mort cérébrale. Le plus simple pour dire OUI, c'est de porter une carte de donneur. Vous pouvez aussi décider de sauver des vies de votre vivant en vous inscrivant sur le registre des donneurs de moelle osseuse : pas d'intervention mais une prise de sang et un jour, la possibilité de sauver un individu.

Le DON DE VIE, plus qu'un choix, un DEVOIR.

La greffe d'organes et de tissus reste pour de nombreuses maladies le seul moyen de survie (greffe de coeur, foie, poumons), ou de changer de vie (greffe de rein, greffe de pancréas, greffe de membres plus récemment). Que la maladie apparaisse brutalement ou qu'elle se soit installée progressivement avec le poids des contraintes, et les heures sont parfois comptées.

(dialyse, injections quotidiennes d'insuline), des handicaps et des séquelles.

Pour des milliers de malades l'attente d'une greffe reste le seul espoir.

En 2001 en France, 10 000 personnes étaient en attente (la moitié inscrits en 2000) et il était réalisé 3 200 greffes d'organes. Il s'agit chaque fois d'une prouesse médicale rendue possible par la disponibilité et la volonté de femmes et d'hommes solidaires dans la concrétisation de cet acte formidable qu'est le DON. En effet, « il y a au commencement... » la mort brutale d'un être, une mort jamais prévue ni attendue, une mort qui va plonger la famille dans la douleur et l'hébètement lié à la peine, une mort mystérieuse dite « mort cérébrale » ou « coma dépassé ». La loi de bioéthique de 1994 adopte le principe du « consentement présumé » : « Toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps

après sa mort, en vue de greffe, si elle n'a pas manifesté son opposition de son vivant. Si en cas de décès, le médecin ne connaît pas la décision du défunt, il devra s'efforcer de recueillir le témoignage de sa volonté auprès de sa famille. »

Cette démarche apparaît incontournable mais elle est à l'origine d'une perte importante de greffons du fait de 30% de refus (en 2001 c'est 1100 personnes non prélevées soit environ 3000 greffons perdus). Toutes les instances qui interviennent dans ce domaine ont conscience de l'importance de cette donnée humaine, il faut agir ensemble. ■

S. G.

« Quand je cesserai de m'indigner, j'aurai commencé ma vieillesse »

André Gide



Les "coquilles" de véto vermeil n°24

- Numéro 24, page 18, lettre de G. BARRIERE (A 45). Notre confrère rectifie une erreur : (fin de 1^{re} colonne)... son gendre ne travaillait pas chez Nicolas, il était "Président de Chambre au Tribunal de commerce de Paris".

Toujours Le Loup... !!

(ndlr : cf l'article publié p 12 de VV n°24 sous la plume de notre ami, J. J AUDEBERT, Contrôleur général honoraire des services vétérinaires)

L'attaque du Loup. C'est un vieux berger ami, de Sigueruelo, au sud de la Vieille Castille qui nous l'a décrite il y a quelques années, après l'avoir souvent vécue. Il a en effet transhumé comme berger, depuis la région où il vit, jusqu'en Nouvelle Castille, région de Ciudad Real. Long chemin de 250 à 300 kilomètres parcouru en plus d'un mois à raison de 8 à 10 kilomètres par jour. Les troupeaux comptaient de 2 à 3 000 têtes. Marchaient devant les béliers et les brebis pleines qui donnaient un rythme de marche à l'ensemble.

Nos ennemis a dit le berger c'étaient les voleurs et les loups. Les voleurs c'était quelquefois, les loups, c'était à tout moment, le jour, et parfois la nuit, quand le troupeau était parqué. En plaine, les attaques se produisaient quand l'effectif avait tendance à s'éparpiller. Les chiens couraient au plus pressé, mettaient nécessairement du temps pour rétablir la situation aux ordres des bergers, et le troupeau sans protection efficace, se trouvait à découvert. C'est alors que les loups mettaient cet intervalle à profit pour attaquer à plusieurs. En terrain accidenté ou dans les serras il fallait faire très attention. Le loup est rusé. Un mâle se découvrait pour attirer les chiens et les écarter si possible du troupeau. C'est alors qu'un groupe de plusieurs loups apparaissait pour attaquer les moutons. C'est toujours le collier ou la gorge qui sont visés. La mâchoire du loup est une pince puissante, capable de briser la trachée et de la sortir à l'extérieur par une plaie profonde. C'est alors une violente hémorragie des jugulaires ou de la carotide, la blessure laisse souvent le mouton sur place. Comme les attaquants sont nombreux. De nombreux cadavres restent sur le terrain. Le troupeau se débande et les bergers s'activent pour rassembler tout le monde, chiens et moutons. Cela

n'est pas toujours facile. Les chiens reviennent. Il leur arrive, car ils sont puissants et forts, d'avoir tué quelques loups... et l'on repart en laissant les cadavres sur le terrain, une nourriture pour les loups. C'est toujours le collier qui est attaqué en premier, a répété le berger.

L'attaque du chien. On pourrait dire que si le loup est un professionnel. Le chien, errant ou pas, est un amateur. Nous avons vu des chiens maladroits ou mal dressés accompagner des troupeaux (ils courent bruyamment ils aboient, beaucoup et souvent mal à propos), alors que le loup est silencieux, les brebis s'affolent, courent aussi à grand bruit, le martèlement des sabots sur le sol, les respirations bruyantes, les bêlements affolés, tout cela crée un désordre d'autant plus grand que les chiens sont nombreux. S'il s'agit d'attaques de chiens en divagation, il y a morsures et blessures. Celles-ci sont réparties sur n'importe quelles parties du corps. Sont touchés surtout, les épaules et les colliers, les poitrines, les gigots. Les plaies sont le plus souvent multiples et les contusions largement étendues en raison de la maladresse du chien.

Nous avons eu l'occasion d'observer à l'abattoir où on les avait conduites, des brebis ainsi attaquées, porteuses de ces lésions multiples. Après dépouillement, les lésions apparaissent souvent d'un seul côté du corps, selon que la brebis courait à droite ou à gauche de ses congénères. Lorsque l'on a vu une fois ces lésions, il n'y a plus de place à l'erreur, il s'agit d'une attaque de chiens. ■

Pierre BONNAUD (A 43)

En réponse à l'interrogation de Jean ORPHELIN (vv n° 24 page 15, bas de page) QUE SE PASSAIT-IL ALORS A LYON ET A ALFORT... ?

Un anonyme nous écrit :

« Liste non EXHAUSTIVE des élèves de l'école de Lyon résistants »

- CANTENOT Guy, agent de liaison d'un organisme de résistance. Faisait ses déplacements souvent habillé en femme.
- MONASSON, maquisard dans le Jura, fut fusillé par les Allemands.



- DUSSERT Jean, déserteur du chantier de jeunesse de Munestier de Clermont, gagne le Maroc. Affecté dans l'aéro-navale, suit un peloton d'élève officier aux USA et apparaît en Novembre 1945 à l'Alma Mater en tenue d'enseigne de vaisseau. Sa veuve qui habite MACON, a peut-être un texte sur son odyssee, de l'Isère au Maroc et aux Etats Unis, qu'il serait intéressant de publier dans Vêto Vermeil.

Le Poulot de service.

(ndlr : il est regrettable que ce poulot soit anonyme, et surtout qu'il ne nous laisse pas l'adresse de Madame DUSSERT qui pourrait probablement nous confier de bien intéressants récits...!! Si par hasard, elle lit cet article, nous la sollicitons très respectueusement).

"À Lyon comme à Toulouse pendant cette drôle d'époque... même ambiance... là aussi des légionnaires"
Promo L47. Envoi de G. TRIBOUILLARD.

Annuaire mail v° n° 25

(suite des n° précédents)

nouvelles adresses

à ajouter aux dernières parutions

(page 8 N° 22 février 2003, page 11 N° 23 juillet 2003, page 19 N° 24 février 2004 à la rubrique "courrier des lecteurs")

un correspondant suggère d'appeler cette rubrique "Annuaire courriel" (après tout, pourquoi pas ! donc dans le prochain numéro, nouvelle dénomination).

- Roger ARMAING. VALLAURIS (T 53)
roger.armaing@wanadoo.fr
- Paul CAPON. VOUILLE (A 61)
pcapon@aol.com
- Marc CHODKIEWICZ. PARIS (A 54)
marchod@noos.fr
- Jean COURDIER. UZESTE (A 54)
Jean.courdier@wanadoo.fr
- Philippe DAUNAY. SENS-DE-BRETAGNE (A 57)
philippe.daunay@free.fr
- Jean DELANNOY. VAAS (T 47)
vadepe@wanadoo.fr
- Jacques DUFEU. EUZET-LES-BAINS (A 54)
jacquelisa@hotmail.com
- Roger GERARD. VITRE (L 52)
roger.ard@free.fr
- Claude JACQUEMET. SAINTE-MAXIME (L 52)
jacquemet.foncelas@wanadoo.fr
- Pierre LARVOR. PARIS (A 54)
pierre.larvor@free.fr
- Michel LAMAND. LA ROCHELLE (A 60)
michlamand@aol.com
- Michel LEMPEREUR. BOESCHEPE (A 51)
michelempereur@aol.com
- Victor LUX. HOCHFELDEN (A 54)
vlux@club-internet.fr
- Guy MAHLER. (A 54)
mahler.guy@wanadoo.fr
- Jean-Louis MANQUAT. (A 60)
jlmanquat@tiscali.fr
- Jacques MOREAU. LA CRECHE (A 57)
moreaujac@wanadoo.fr
- Jean-Claude PROY. NICE (L 63)
jean-claudeproy@wanadoo.fr
- André VALLET. DECIZE (L 60)
vallet.a.s.decize@wanadoo.fr

changements d'adresse :

- Michel BRAULT. ARGELES-SUR-MER (T 59)
michelvbault@wanadoo.fr
- Jean-Pol CHARLIER. COMMERCY (A 68)
jean-pol.charlier@wanadoo.fr
- Guy HERBAUT. THUIR (T 63)
guy.herbaut@wanadoo.fr

- Théodore LINDER. SAINT-MANDE (T 58)
theodore.linder@cegetel.net

merci à tous ceux qui voudront bien communiquer leur adresse "courriel" à :

andre.freyche@wanadoo.fr

à ceux qui figurent sur l'annuaire, merci de signaler les changements et les éventuelles erreurs qu'ils y relèveraient. (À ce jour notre annuaire est riche de 107 adresses) pour notre site "Vétos Retraités" tapez :

<http://retraiteveterinaire.com>

le site de l'Ordre : <http://www.veterinaire.fr>

(ndlr : l'appellation "Courriel", en lieu et place de "mail" ou "mel", semble se répandre chez nous, un peu partout... on s'y habituera).

Jean Baptiste BACCONNET. VILLOSSANGES (T 54) nous écrit : « je n'ai plus d'adresse internet. Atteint de DMLA, j'évite les écrans d'ordinateur ».

Tous nos vœux à ce confrère qui a souvent, avec talent participé à notre revue.

@ suivre...

A propos d'un article de journal... Hommage à un ami !

En jetant un coup d'oeil sur la Nouvelle République du 5.02.04, j'ai été attiré par un gros titre : « Vétérinaire équin pour Sanofi » et une jolie photo de « Bernard » J'ai reconnu aussitôt notre ami Bernard Willemet (A 49).

Que lit-on dans ce "papier" ?

Pendant vingt ans, à Vierzon, Bernard a soigné des chevaux. Leur sang était prélevé pour des vaccins et médicaments fabriqués par les laboratoires Sanofi... Contrairement à ses confrères itinérants en campagne, Bernard était, lui, sédentaire. Responsable d'un troupeau qui a compté jusqu'à 200 têtes... « Les bêtes étaient d'abord en liberté puis en stabulation libre. Je les achetais à un boucher chevalin de Paris. Il m'en préparait une dizaine... ».

Agnès AUROUSSEAU (extraits)

L'auteur de cet article omet de mentionner qu'avant d'être un « canin sédentaire », Bernard a mené la dure vie d'un Vété rural pendant 14 ans, au milieu des Charolais et sans associé !! Les confrères de cette génération comprendront qu'il ait eu envie de rechercher une vie plus tranquille et compatible avec sa nombreuse famille...!! Père de 5 enfants, secrétaire Régional de l'Ordre...

Avec l'humour qui le caractérise, il a souhaité apporter quelques remarques sur la rédaction de cet article.

Il aurait écrit par exemple :

Effectif au lieu de troupeau...

Les bêtes étaient alors en *stalles* et non en liberté....

Négociant Chevalin et non Boucher...

Il m'en *présentait* et non m'en préparait....

Le cheval est un animal noble... ne l'oublions pas, et avec son sang, Sanofi (qui fait l'actualité aujourd'hui...) a trouvé des médicaments qui soulagent la souffrance humaine (Spéciton, cartilage... cerveau, moelle... etc.).

Etonnant aussi, dans cet article, on ne parle pas de Marie Madeleine ! Et pourtant, elle est à côté de Bernard et, dans les "semaines nature", elle est toujours en tête...!

Je me plais à leur rendre hommage à tous les deux....

Henri MOREAU (Lyon 48)

Souvenirs... d'école

Merci à Guy AVENET (L 51) qui nous donne les réponses à nos questions de Vêto Vermeil n° 24, page 21.

L'équipe FOOT VÉTO-LYON 1950.

de G à Dr accroupis : Saint Cyr. Poinas. Chavaz. Gentil. Leclerc.
debout : Somon. Desmoulins. *Beureau (?)*. Louis. Bran. Avenet.
Lecarre. Kerchkove. Coty. (?). Tinevez.....encore 2 (?)

QUI EST QUI ?? (pages 21, 22, 23.)

l'Immaculée : Prof Jean BLAIN...zootechnie
Arsenic : Prof TAPERNOUX.....chimie
Les Hauts de Hurlevent : (?)...patho bovine (ndlr : Prof CUNY)
Docteur Knock : Prof BRION...médecine
Le Père Tranquille : Prof JUNG...physio
Une vie de chien : Prof COLLET...Chef de travaux en Chirurgie.
La route au tabac : Prof LUCAM...ana path
Le silence est d'or : Prof GORET ...Bactério
Les grandes vacances : Prof TAGAND ...anatomie
...à une ou deux exceptions près, tout est exact !... Mais qui est "ASSEZ", le caricaturiste ?



Un autre Lyonnais René MALAVIEILLE (L 46) CALUIRE, nous envoie cette photo avec la légende suivante :
Mai 1943 - La promo LYON 1946. Retour d'herborisation avec le Pr. MAROTEL.
(trop nombreux pour citer tous les noms, leurs camarades survivants les reconnaîtront)

Souvenirs... d'école

HISTORIQUE de L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE de TOULOUSE

1781. A la suite de sévères épizooties, la Ville de Toulouse adresse sans succès une requête au Roi à l'effet d'obtenir la création d'une Ecole Vétérinaire : la ville verse une pension à M. Bullion, vétérinaire qui s'installe à Toulouse.

1793. Le Conseil Général de la Haute Garonne décide l'institution à Toulouse d'une Ecole Vétérinaire à la tête de laquelle devait être placé M. Bullion, ex-chef des hôpitaux d'Alfort, breveté Professeur.

1804. Le Ministre de l'intérieur de Napoléon 1^{er}, M. Chaptal, envoie à Toulouse M. Huzard, Inspecteur Général des Ecoles Vétérinaires pour étudier la création d'une école. Un décret est pris.

1807. secondé par M. Faure, ex-répétiteur à Lyon. Les cours ont beaucoup de succès mais il ne peut y avoir sanction à la fin des études.

1808. Le Baron Malaret, au nom de la Ville et du Conseil Général, demande à Napoléon 1^{er} de passage à Toulouse, le 27 juillet, de signer le décret pris en 1804 : il accorde la création d'une Ecole Impériale : l'ordonnance reste sans effet.

1813. Un nouveau décret est pris : il restera sans effet.

1825. Le 6 juillet, une ordonnance royale (Charles X) accorde la création de l'Ecole Vétérinaire, à condition que le financement soit assuré par la Ville et le Département.

1828. L'Ecole ouvre ses portes le 1^{er} octobre dans des locaux provisoires, loués par la Ville, rue des Trente-six Ponts.

1831. La Ville achète à M. Puymaurin un terrain de 2 ha au pied du versant sud de la colline du Calvinet, face aux Allées Lafayette, aujourd'hui Allées Jean Jaurès.

1832. Le terrain est homologué, les plans approuvés. La construction commence sous la direction de M. Laffont, architecte départemental.

1834. L'Ecole est inaugurée le 22 août : les élèves s'installent dans « un bâtiment remarquable par son ordonnance, sa pureté et sa simplicité de lignes ». L'Ecole s'agrandira pour répondre aux besoins indispensables, dus à l'augmentation du nombre de chaires. Elle se trouve bien vite à l'étroit.

1899. Un Incendie détruit une partie de l'Ecole. La Ville demande le transfert de l'Ecole pour lui permettre de s'agrandir, pour réaliser le rêve toulousain - à savoir - prolonger les Allées Lafayette, autrefois Allées d'Angoulême, aujourd'hui Allées Jean Jaurès, dans le but d'avoir ses « Champs Elysées », et enfin pour permettre aux Chemins de Fer du Midi de s'étendre.

1906. L'Ecole est enfin reliée à la Ville par un pont provi-

soire en bois qui perdurera jusqu'en 1949.

1909. La Ville présente son projet de déplacement de l'Ecole vers l'Observatoire, sur le Versant nord de la colline du Calvinet.

1922. On ne sait par quelle aberration administrative, il est question de supprimer l'Ecole pour réaliser des économies budgétaires. Une manifestation regroupe 30 départements pour défendre son maintien. Fondée pour le plus grand bien de l'intérêt public et le développement de la connaissance de la médecine du bétail, l'Ecole est un lieu de formation de haut niveau, un centre actif d'études scientifiques. En réalité c'est le déplacement et la construction d'une nouvelle Ecole qui s'impose chaque jour davantage :

- La Ville veut réaliser ses « Champs Elysées »

- Les Chemins de Fer du Midi ont besoin de cet espace.

1928. La célébration du centenaire de l'Ecole est un événement national, voire international. En cette occasion, sous l'impulsion de Leclainche, chef des services vétérinaires au Ministère, M. Benoist, Directeur de l'Ecole, annonce que le projet de déplacement est acquis.

1932. La Ville achète près de l'Observatoire, au pied du versant nord de la colline du Calvinet - au lieu-dit "La Juncasse" un terrain de 13 Ha dans le prolongement des futurs "Champs Elysées".

1934. Le terrain est homologué, les plans approuvés, les travaux commencent.

1939. La nouvelle Ecole est pratiquement terminée. La guerre éclate. Le Ministère de l'Air s'y installe et y restera définitivement : L'Ecole devient l'Office National d'Etudes et de Recherches Aéronautiques. Il faut envisager une nouvelle construction.

1954. La Ville achète le "domaine de Marmande" - 41 ha - près de l'Hôpital Purpan, puis le domaine de "Garipuy" - au total 63 ha - au lieu-dit "Les Capelles" où se trouve aujourd'hui la nouvelle Ecole.

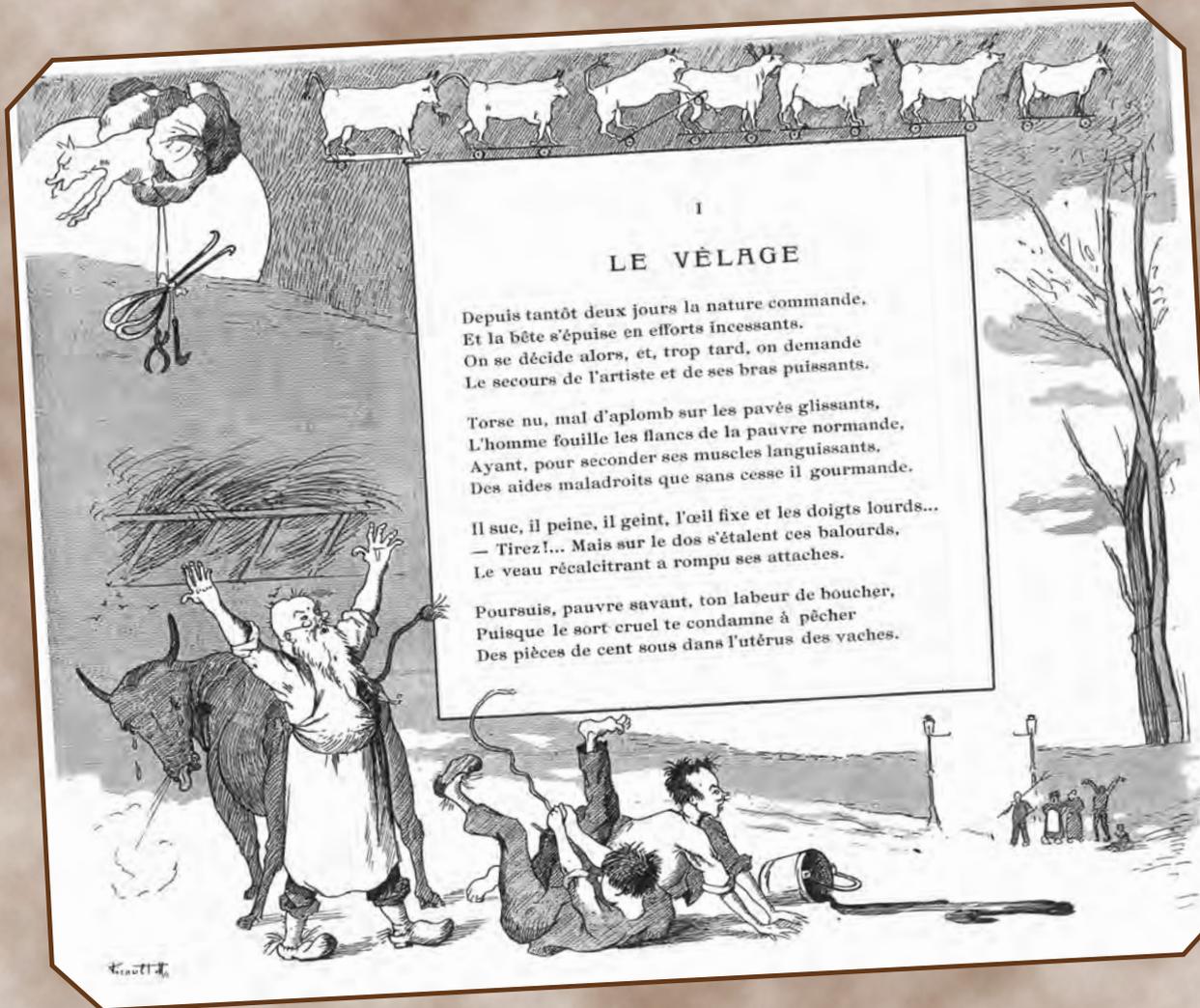
1955. Le 15 octobre, le décret de transfert et de démolition est signé.

1963. L'Ecole ferme ses portes à la fin de l'année scolaire : elle est livrée aux démolisseurs.

2005. Le 4 juin, les anciens élèves se retrouveront pour faire savoir qu'en ce lieu s'élevait autrefois leur Ecole Nationale Vétérinaire.

1828-1963

...ceci est le fruit des recherches de notre ami DADOUN (T 55), voir Vêto Vermeil n°24 page 23..."Le mur !!"



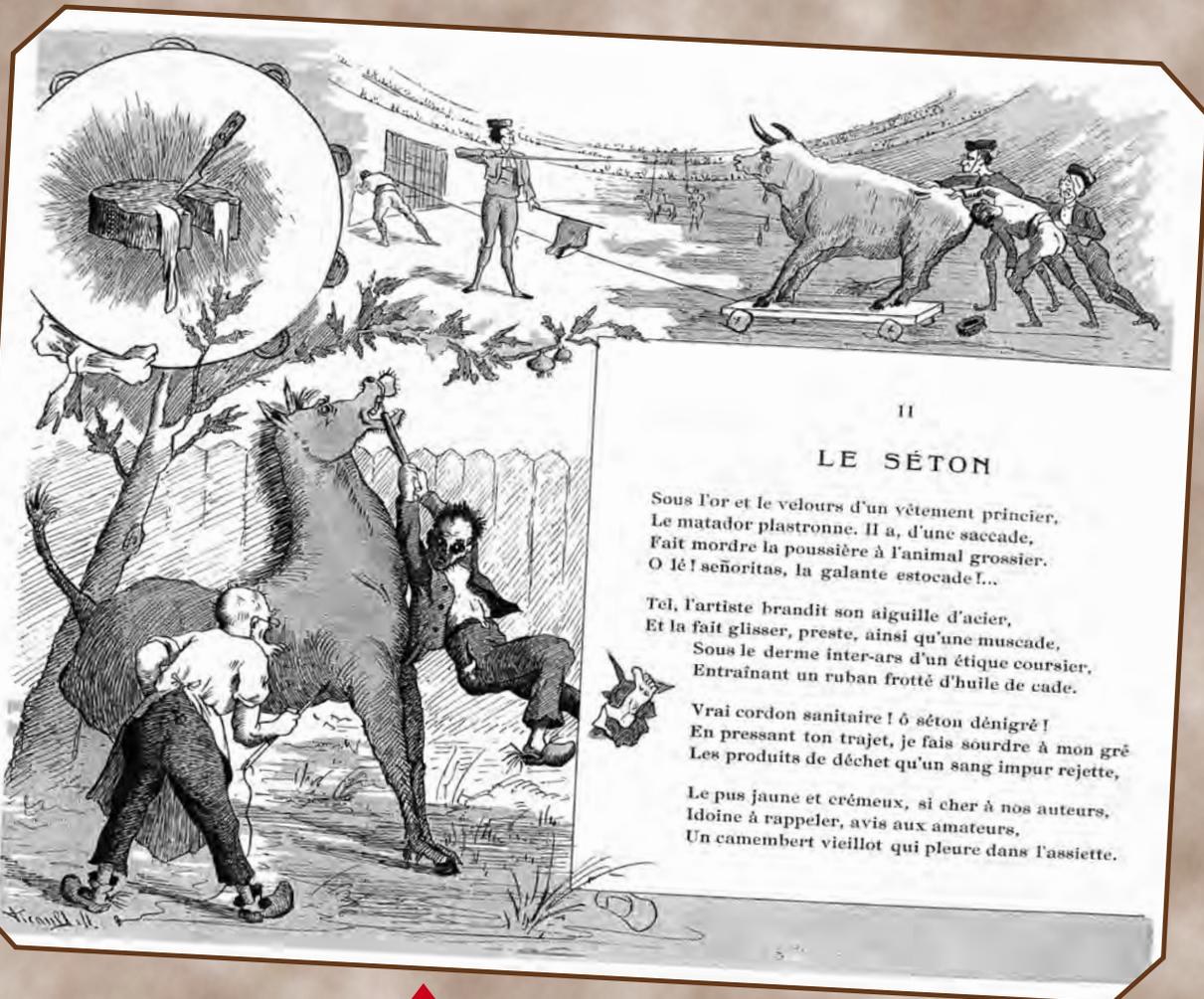
I LE VÉLAGE

Depuis tantôt deux jours la nature commande,
Et la bête s'épuise en efforts incessants.
On se décide alors, et, trop tard, on demande
Le secours de l'artiste et de ses bras puissants.

Torse nu, mal d'aplomb sur les pavés glissants,
L'homme fouille les flancs de la pauvre normande,
Ayant, pour seconder ses muscles languissants,
Des aides maladroits que sans cesse il gourmande.

Il suc, il peine, il geint, l'œil fixe et les doigts lourds...
— Tirez!... Mais sur le dos s'étalent ces balourds,
Le veau récalcitrant a rompu ses attaches.

Poursuis, pauvre savant, ton labeur de boucher,
Puisque le sort cruel te condamne à pêcher
Des pièces de cent sous dans l'utérus des vaches.



II LE SÉTON

Sous l'or et le velours d'un vêtement princier,
Le matador plastronne. Il a, d'une saccade,
Fait mordre la poussière à l'animal grossier.
O lé! señoritas, la galante estocade!...

Tel, l'artiste brandit son aiguille d'acier,
Et la fait glisser, preste, ainsi qu'une muscade,
Sous le derme inter-ars d'un étique coursier,
Entraînant un ruban frotté d'huile de cade.

Vrai cordon sanitaire! ô séton dénigré!
En pressant ton trajet, je fais sourdre à mon gré
Les produits de déchet qu'un sang impur rejette,

Le pus jaune et crémeux, si cher à nos auteurs,
Idoine à rappeler, avis aux amateurs,
Un camembert vieillot qui pleure dans l'assiette.



centre poitou-charentes les 4 et 5 mai 2004... où... ...le ciel nous est tombé sur la tête

Saintes... on se retrouve près de 40 sur le parking de l'Abbaye aux Dames. Pas de Bus... il nous avait oubliés ; une guide charmante arrive enfin ; après quelques coups de téléphone (c'est vraiment pratique, les portables, ne pensez-vous pas ?) : un Bus, une vraie visite, intéressante, intelligemment commentée, pas de pluie, on a un peu froid. Une croisière sympathique sur la Charente... à l'abri, jusqu'au Moulin de la Baine (XVII^e) où l'on nous sert un repas appétissant dans un cadre... qui vaut le détour. Visite du Haras... on se perd en ville, on attend un guide en retard, le ciel se déchaîne, les parapluies sont de sortie, à peine suffisants tant ça dégouline ! A la fin, un Pineau des Charentes nous apporte un peu de chaleur après les bourrasques.

Le lendemain matin direction Marennes... sous les grains encore ! Quelques éclaircies, puis un timide soleil vient nous accompagner pendant une fraîche, mais agréable balade sur l'estuaire de la Seudre, au milieu des parcs à huîtres. Un truculent pêcheur retraité, nous avait au préalable "mis au parfum" au musée de l'Huître. Un repas agréable et une abondante assiette de fruits de mer, réconcilient tout le monde avec ce très court séjour en Saintonge... d'autant que le soleil vient enfin nous sourire au moment de la séparation. ■

"Ça valait bien le détour" !!

A. F.



Le 5 mai 2004. Balade sur l'embouchure de la Seudre.
Sortie régionale Centre-Poitou-Charentes.
Envoi de Colette CONORT.

EST - P.A.C.A.

Notre réunion de varois et maralpains du 1^{er} avril s'est déroulée sans poisson accroché dans le dos de quiconque mais dans la plus grande cordialité.

Quelques nouveaux, comme chaque fois, nous avaient rejoints, dont certains du proche département du Var - Deux consœurs étaient avec nous - Une épouse de confrère qu'on avait oubliée...

Quelques absents avec des "billets d'excuse", valables, comme à l'accoutumée : Santé personnelle ou d'un proche ; coefficient de vétusté (selon les termes de l'intéressé) ne permettant pas le déplacement ; un confrère définitivement installé en Italie ; un confrère pratiquement toujours en Grèce (qui est-il ? pas de nom !), des voyages ici ou là, de cure ou d'agrément ; des occupations diverses...

Beaucoup plus tristement, signalons le décès d'un confrère, survenu quelques jours plus tôt. Tous les présents adressent, ici, leurs sincères condoléances à Madame SERAIN.

Rendez vous à l'automne débutant, peut-être !

Bien cordialement. ■

Pierre DAYNÈS (06700)

Réunion picardie 2004

C'est sur le chemin des dames que nous nous sommes retrouvés cette année.

Serge Campenet avait programmé cette journée : le matin, visite des vestiges de l'abbaye de Vauclair, épargnée par la Révolution, mais sérieusement amochée par l'artillerie française. Après le repas dans le parc de l'ailette, nous nous sommes recueillis dans la caverne du Dragon, musée du chemin des Dames.

Que de morts inutiles sur les pentes abruptes de cette position imprenable, il aurait fallu d'abord niveler. Mais on ne peut pas penser à tout, la preuve, j'ai oublié la photo ; ce n'est pas grave, nous sommes plus beaux sur celle de l'an dernier. ■

Gérard SALMON

Région Aquitaine

Les 13 et 14 mai 2004, la trentaine de participants (confrères retraités et épouses) d'Aquitaine se sont réunis à AIGUILLON (47190), Cité où s'est retiré le Docteur Jean RASCOL (Délégué d'Aquitaine) et où il nous avait conviés. Nous nous sommes retrouvés le 13 mai à 15 heures.

Il m'est difficile de vous décrire toutes les splendeurs d'AIGUILLON où les vieilles constructions en pierres meulières blondes dominent.

En particulier le château bâti par le Duc d'AIGUILLON (1720-1788) après qu'il fut chassé des affaires et de la cour de Louis XVI par Marie Antoinette à cause de l'amitié qu'il portait à la DU BARRY.

Le Docteur RASCOL est un cicérone incomparable dont l'érudition, particulièrement en matière historique, n'a d'égale que la gentillesse et la modestie.

Cette visite d'AIGUILLON s'est achevée par un dîner confraternel à l'hôtel de « la terrasse de l'étoile ».

Le dîner fut très gai et suivi d'inénarrables histoires contées avec verve et humour par nos confrères RASCOL, BORIOS, TREMOUILLES, FOURNIER et GUILHEM. Ce n'est que lorsque l'assemblée fut rassasiée de rires que nous rejoignîmes nos chambres.

Le lendemain matin 14 mai, beau soleil pour aller découvrir la magnifique vue sur les confluents de la Garonne, du Lot et de la Baise qu'offre le sommet de la colline baptisée « PECH DE BERRE ».

Puis nous sommes allés tout apprendre de l'introduction, de la culture, de la taille, de la récolte, du traitement et du conditionnement du pruneau d'Agen et de ses délicieuses déclinaisons fourrées ou alcoolisées, au musée du pruneau d'Agen à GRANGES/LOT.

J'allais oublier que dans le même musée nous avons pu admirer une belle collection d'outils agricoles et tout particulièrement une collection de jougs d'attelage très importante et absolument magnifique.

Déjeuner à la COMMANDERIE DE TEMPLE/LOT.

La courageuse petite troupe est repartie à 14 h 30 pour visiter les établissements LATOUR MARLIAC, la plus ancienne et la plus prestigieuse pépinière de nénuphars au monde, qui inspira à Claude MONET la création du jardin de GIVERNY. Jardin qui lui permit de peindre dans un impressionnisme de plus en plus affirmé au fur et à mesure que sa cécité s'aggravait et qu'il ne percevait plus que des taches colorées, la magnifique série des NYMPHEAS répartie dans les plus prestigieux musées du monde.

Ce fut un enchantement de découvrir autant de variétés de nénuphars rustiques ou exotiques aux coloris variés et fascinants dans un jardin vallonné et somptueux avant de nous séparer à 17 heures.

Merci encore à toi RASCOL de nous avoir invités et merci à ton adorable épouse de nous avoir reçus avec autant d'affabilité « e vivo lous repouchous ».

NB 1 :

Avec le docteur RASCOL nous avons décidé de joindre nos efforts, après avoir contacté le délégué de Languedoc Roussillon afin d'offrir aux confrères retraités des trois régions du grand sud ouest des journées, alternativement dans l'une et l'autre d'entre elles (bien sûr si les confrères de Languedoc Roussillon acceptent cette idée).

NB 2 :

Je souhaite ici m'adresser aux jeunes retraités d'Aquitaine (en particulier) et d'ailleurs.

Ne désertons pas comme nous le faisons trop souvent les réunions de nos anciens ! Ils nous ont accueillis lorsque nous débutions, ils nous ont conseillés, guidés et mis le métier en main.

Ne les laissons pas tomber maintenant qu'ils sont âgés, ils ont besoin de nous, même si certains gatouillent un peu, pour réchauffer leur cœur à notre confraternelle et respectueuse affection. Pensons aussi que ce sera bientôt à

notre tour d'être vieux et heureux d'être entourés et surtout honorons notre profession y compris à travers nos anciens. ■

Jean BAERT (T 63)

Réunion des retraités Lorrains 13 mai 2004

Impossible vous diront les Lorrains, ce ne pouvait être une réunion régionale : il n'a même pas plu !

Reste à espérer qu'elle ait plu. D'accord une petite bise frisque accompagna les bises chaleureuses qu'échangeaient les participants (et pantons) heureux de se retrouver à Vic sur Seille au musée Georges de La Tour. C'est un bâtiment construit autour d'un tableau du maître : St Jean Baptiste au désert. C'est fou comme un exégète peut faire fructifier un morceau de toile, entouré de bouts de bois et recouvert de piments !

N'exagérons pas, le déjeuner fut apprécié mais quand même pas accompagné d'un château Latour !

L'après-midi, visite de Marsal. Ne cherchez pas vous ne connaissez pas cette place forte qui pourtant est unique en Europe ; en effet construite sur un marais, elle se défend en abaissant une écluse ; par ce jeu elle devient une île. Comme dans la région (le Saulnois) certaines sources sont salées, dès l'âge du fer s'est installée une industrie du sel qui fit la fortune des potentats locaux. C'est cette histoire qui est rappelée au musée du sel.

Autour, dans les prés gambadent des équidés : selon les spécialistes, ce sont des chevaux de sel.

Le temps était clément, les guides compétents, mes confrères se sont bien tenus : ce fut une bonne journée. ■

Roger VÉRY



Les vétérans retraités Bas-Normands : Arromanches, le 6 mai



Les vétérans retraités à Arromanches (Calvados).
Photo Dr Claude MOISANT.

La Réunion annuelle des Vétérinaires retraités Bas-Normands a eu lieu le jeudi 6 mai 2004 à Arromanches (Calvados).

Une quarantaine de participants a visité, le matin, le Musée du Débarquement, entièrement rénové pour les fêtes du soixantième anniversaire ; l'émotion était grande surtout chez les confrères Calvadosiens, souvent au milieu des combats ce 6 juin 1944.

Un excellent repas, à l'Hôtel de la Marine, face au port artificiel délabré, a réveillé les papilles gustatives et olfactives

des convives : un foie gras mariné au cassis, suivi d'un Bar aux épinards ayant régalé tout le monde.

L'après midi, la séance au cinéma circulaire panoramique dominant Arromanches a réveillé pour certains de macabres souvenirs, mais fut l'apothéose de cette journée festive fort appréciée de tous. ■

Claude MOISANT (Ecouché)



Bretagne - pays-de-Loire Lorient, 4 et 5 mai 2004

« Rappelle toi Barbara » disait PREVERT, rappelle toi de BREST dont il ne reste rien. ! Eh bien ! de l'ancienne et riche ville de LORIENT il n'était rien resté non plus en 1944. Sauf que la « Kriegsmarine » y avait laissé une masse de béton constituant la plus grande base sous marine fortifiée du monde dont la toiture de 7,50 mètres d'épaisseur résista à toutes les bombes alliées qui rasèrent intégralement la ville. Nous visitons donc ce monument aussi lugubre que pharaonique construit à partir de 1942 par « l'Organisation TODT ». Que d'énergie vainement dépensée pour tenter d'asservir l'Europe ! Oui Prévert avait bien raison qui disait à Barbara : « quelle conn... la guerre ! »

La Citadelle de PORT-Louis nous accueille ensuite, c'est une merveille d'architecture militaire du XVIIème siècle qui peut faire penser que ses bâtisseurs étaient des humanistes et des esthètes. Ces nobles bâtiments abritent le remarquable musée de la Compagnie des Indes dont LORIENT fut le port d'attache. Les différentes compagnies qui portèrent ce nom vécurèrent durant les XVII et XVIIIèmes siècles en établissant des relations commerciales avec le reste du monde. Porcelaines, cartes, gravures, maquettes, objets anciens soutiennent l'intérêt du visiteur et rappellent la puissance maritime et commerciale de la France, bien que toute cette activité ait abouti à la déconfiture finale du système financier inventé par un escroc de génie appelé JOHN LAW.

Un second périple nous fait quitter le rivage du MORBIHAN pour PONT SCORFF où, en un lieu appelé l'ODYSSAUM, on nous dit tout, tout, tout sur le ...saumon et sur les efforts louables faits par les fédérations de pêche conjointement avec l'I.N.R.A. pour favoriser le retour de ce poisson si abondant autrefois dans les rivières bretonnes, si rare aujourd'hui. Souhaitons que ces recherches et ces travaux ne soient pas vains, tout en doutant de la possibilité de restituer un jour dans ces cours d'eau un biotope suffisamment accueillant pour que les saumons y prolifèrent à nouveau. Cette visite est complétée par un cours approfondi sur la « confection des mouches » destinées à la pêche au lancer, et nous voilà prêts à prendre les quelques imprudents qui voudraient bien encore remonter le SCORFF au péril de leur vie !

Enfin c'est à PONT AVEN que nous allons rencontrer le souvenir de GAUGUIN et des peintres qui y séjournèrent il y a plus d'un siècle. Mais les œuvres de PAUL GAUGUIN, D'EMILE BERNARD ou de PAUL SERUSIER sont plutôt visibles au musée d'ORSAY ou à NEW YORK que sur les bords de l'Aven. Faute de grives on peut cependant regarder quelques merles, parfois talentueux qui exposent dans les nombreuses galeries du lieu. Et puis, le site de PONT AVEN n'est-il pas à lui seul un tableau ?

Un beau petit voyage en pays breton. ■

Pierre BEZIAU

RÉGION Nord - pas-de-calais

C'est l'impression ressentie par la cinquantaine de vétos retraités et veuves de confrères du Nord - Pas de Calais et de la Picardie voisine venue en cette journée ensoleillée du 3 juin 2004 dans cette vieille ville fortifiée de Flandre pour la rencontre annuelle, oui : « Bergues (Nord) mérite le détour ».

« *Post tenebras, spero lucem* ». La devise de Bergues traduit parfaitement la volonté indéfectible des Flamands de reconstruire leur ville si souvent détruite car convoitée en permanence par de puissants ennemis, Français et Anglais, pour s'emparer "manu militari" de ses richesses acquises par un dur labeur. Bergues fut flamande, bourguignonne, espagnole, autrichienne et enfin annexée par la France en 1668.

Une guide passionnée et passionnante nous fit découvrir les vestiges restaurés de ce riche et tumultueux passé. Le dernier désastre fut le siège de 11 jours subi en septembre 1944, causant d'importants dégâts et surtout le dynamitage du prestigieux beffroi heureusement reconstruit à l'identique.

La riche histoire de Bergues ne peut être relatée en quelques lignes, mais il serait inacceptable de ne pas rappeler parmi les personnages illustres qui ont marqué Bergues : Lamartine, grâce à ses relations familiales avec la famille Coppens, il fut député en 1833. Et notre brillant confrère Maurice Cornette, Flamand de souche, qui fut 130 ans plus tard un digne successeur de Lamartine. Une rue de Bergues lui est dédiée. Enfin, Bergues est le berceau de la race bovine flamande, laitière d'exception, immortalisée par une statue érigée sur la place du Marché aux bestiaux !

La matinée fut trop courte pour parcourir les fortifications, admirer les monuments et surtout découvrir les trésors, manuscrits et incunables, de sa bibliothèque.

C'est dans un ancien relais de poste que nous fut servi le gastronomique repas confraternel. Gaston Leleu nous donna des nouvelles de ceux qui s'étaient excusés de n'avoir pu nous rejoindre et, en particulier de Marcel Outrebon (Alfort 1927) malheureusement décédé à 98 ans le lendemain de sa lettre d'excuses.

Après les chants traditionnels, dirigés de main de maître par Gaston Leleu, c'est sous un soleil radieux que chacun prit le chemin du retour en espérant se retrouver en 2005 dans une ambiance aussi chaleureuse. ■

Bernard HAUWEN (59190)



Nord - Pas-de-Calais. Bergues, 3 juin 2004.
Envoi de B. HAUWEN.

compte-rendu de la réunion du GVR champardennois 14 avril 2004

Une quarantaine de vétérinaires et épouses, se sont donné rendez-vous sur le parvis pour visiter la Cathédrale de REIMS et le palais du TAU.

Rencontre organisée par Jean BERNARD, ancien Sénateur-Maire de Vitry-le-François aidé de Charles MESUROLLE de Bar-sur-Aube, et son épouse.

L'histoire de la Cathédrale nous est contée avec maestria par notre guide, amie de notre confrère Claude OGER de Novion-Porcien, depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle en passant par le baptême de CLOVIS en 498-499, les 25 Rois sacrés dans la Cathédrale, sa destruction en 1914 sous les obus allemands, sa reconstruction grâce à des fonds américains et sa restauration actuelle suite aux diverses pollutions.

Charles MESUROLLE nous apprend que CLOVIS et CLOTILDE se seraient rencontrés dans un petit village de l'Aube, Villery... (doublement célèbre puisqu'il y est né), ils y auraient consommé leur mariage pour la 1^{re} fois.

Le programme a été modifié puisque nous devions être reçus à l'Hôtel de Ville de REIMS par le 1^{er} Adjoint, le Pr KOCHMANN, victime deux semaines auparavant d'un accident mortel. C'était un ami de longue date de Jean Bernard.

Après la visite de la Cathédrale, nous nous rendons chez PIPER-HEIDSIECK où, dans de petits wagonnets électriques, nous visitons les caves ; une coupe de champagne nous est offerte à la sortie - "of course !"

Vers 13 heures, un repas convivial est servi au CONTINENTAL. Au dessert, Charles MESUROLLE fait les présentations individuelles : nous arrivons de 12 départements répartis en 7 régions administratives différentes, puis il nous expose, non sans humour, quelques spécialités inconnues de notre profession, à savoir les spécialités abracadabrantesques de certains de nos jeunes confrères !!! Notre Président Roger VÉRY nous gratifie de quelques feuillets de poésie dont il a le secret et que chacun a pu apprécier.

Ensuite notre guide nous « reprend » en main et nous fait visiter le Palais du TAU où nous découvrons les magnifiques tapisseries et broderies qui ornent la Cathédrale lors du couronnement des Rois, enfin nous pouvons admirer la finesse de certains visages, et le trésor de la Cathédrale. On prend une photo du Groupe à l'intérieur du Palais.

Fin de cette journée bien remplie vers 18 heures. Nous nous promettons de nous retrouver l'an prochain en HAUTE-MARNE. ■

Bernard DUTOIR 52400. BOURBONNES-les-BAINS



Le VGR Champagne-Ardennes à Reims, "Palais du Tau".
Envoi de Ch. MESUROLLE.

Promotion Toulouse 1950

Pour perpétuer ses habitudes et s'offrir une fois encore le plaisir de se retrouver, la promo Tse 50 a, grâce à la volonté de Michel BAILLY des Essarts, et au dynamisme de son épouse, pu organiser en Vendée sa rencontre du 8 au 10 juin.

Mardi 8 : Départ pour Noirmoutier. À l'arrivée deux professionnels locaux nous entretiennent longuement de la culture de l'huître, de ses différentes variétés, assortie d'une généreuse dégustation de chacune accompagnée d'un non moins généreux "petit blanc" du cru ! Puis nous avons droit à l'histoire des lieux, en particulier la découverte de la chaussée du FOI, son fonctionnement, ses refuges pour parer aux imprudences de quelques éventuels téméraires.

Mercredi 9 : départ matinal pour découvrir la Venise verte, "le Marais mouillé" puis, côté Océan, le "Marais Desséché"; on nous explique l'activité des Moines au II^e Siècle qui commencent l'aménagement de cette région alors franchement inexploitable. Actuellement le dédale des canaux permet le déplacement des habitants, des animaux et, à la belle saison le développement du tourisme.

Jeudi 10 : Le parcours du Puy du Fou !

Nous sommes au cœur de la période révolutionnaire, pillages, massacres, destructions ont, par endroit, laissé les marques du passage des colonnes infernales de Thureau. Dans le parc, on découvre des constructions à l'identique avec des matériaux de l'époque. Impressionnant, le stadium gallo-romain et les combats de gladiateurs ! Impressionnantes également les courses de chars romains à 4 chevaux !!

Vendredi 11 : Visite de la Chaboterie, Logis du 18^e Siècle, parfaitement restauré et merveilleusement meublé.

Le soir, le grand spectacle du Puy du Fou, à voir et à revoir.

Puissent les organisateurs de cette rencontre être assurés de toute notre amicale reconnaissance et de notre confraternelle sympathie. ■

Edmond AUXIRE (16290 HIRSAC)



Promo Toulouse 50. Photo Dr Edmond AUXIRE.

L'espace marécageux au pied du mont Canisy, par miracle et par l'heureux concours de Morny, Olliffe, Donon et Breney est devenu en 1862 une ville d'eau : Deauville. Dès 1864 ont lieu les premières courses de chevaux. Casino, polo, les fameuses planches en bois d'azobé, les yearlings. Trouville, soeur de lait écrémé !

Séparée de son clocher, la double nef en bois de l'église Ste Catherine attire les curieux comme le quai du même nom attire les peintres : Honfleur doit également sa célébrité à Samuel de Champlain embarqué en 1608 pour le Canada et fonder Québec. La capitainerie a encore fière allure. Les haubans du pont de Normandie, révélés par le soleil, forment deux doubles harpes pour géantissimes musiciens.

A Caen, ville martyre, l'abbaye des Hommes (avec salle capitulaire Louis XV) et celle des Femmes, abritent respectivement en leur sein les tombeaux de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde. Elle fut « la seule à lui tirer des Larmes ».

Le mémorial de Caen ne se raconte pas : la douleur m'a brisée, la fraternité m'a élevée, de ma blessure a jailli un fleuve de liberté. Il ne convenait pas d'éviter au retour le fameux "Pegasus Bridge" où flotte encore l'air de cornemuse de Lord Lovat.

Quelques rares maisons de Lisieux témoignent du passé. L'église St Jacques avait, paraît-il, peu souffert : les pèlerins que nous fumes ne portèrent en sautoir et en aucune circonstance le fameux pecten Jacobaeus ou maximus utilisé comme écuille par les Jacquets, ceux de Compostelle. Dans la cathédrale, Pierre Cauchon, l'évêque, occupe une absidiole transformée en chapelle axiale alors qu'il convoitait l'archevêché de Rouen au temps du procès.

Beuvron-en-Auge et son Pavé fut la récompense de ce pèlerinage aux sources de la bonne sainte de Lisieux, aux grâces possibles. Grâce aussi soient donc rendues à nos deux soeurs tourières, de miraculeuse inspiration. Le manoir et la cidrerie mettaient en accord cette visite au pays des pommes... du pommeau et du calva aux "subtiles vapeurs !".

Le musée d'Arromanches, les plages de débarquement, la Batterie, (Longues-sur-mer) le cimetière de Colleville ! La pointe du Hoc fut un point d'orgue de cette épopée dont les massacres et les destructions furent gigantesques. Benoîtement conduite, la nature ayant rendu anodins les cratères des obus, notre visite n'a pas intégré la peur, l'épouvante, les explosions, les cris, les plaintes des blessés : confirmation de statistiques établies à froid, militairement !

Notre reconnaissance et notre admiration pour le courage de ces soldats venus des antipodes, à peine plus âgés que nous ne l'étions à cette époque, sont sans aucune limite.*

Que Françoise, notre mère supérieure et sœur Colette trouvent ici l'expression d'un grandissime remerciement et des encouragements du même tonneau pour une récidive louable attendue avec la plus grande confiance. ■

Roger GÉRARD (35500)

** il me vient à l'esprit cette réflexion de Peer Steinbrück, lors de la découverte des camps qui peut s'appliquer à la Normandie et à d'autres champs de bataille :*

« nous sommes responsables de tenir en éveil le message de ceux qui ont perdu leur vie ici. »



Promo Lyon 48/52.

Sur les marches de la mairie de Deauville.

Photo S. LEBORGNE.

Promotion Lyon 1959

Les Vétos de la Promo Lyon 59 et leurs épouses ont choisi, début septembre 2003, la Bretagne-Nord comme lieu annuel de rassemblement et plus précisément ROSCOFF. Ce fût une rencontre particulièrement réussie, avec une participation record et une bonne ambiance, malheureusement endeuillée par le décès de notre consœur Yvette Blanchard (cf. *W n°24, page 30*).

Nous avons deux événements à fêter, la promotion de J.P. COMIANT au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur (cf : *W n° 23, page 24*) et l'élection de Roland Masse à l'Académie de Médecine. Bravo encore pour ces deux distinctions qui honorent notre promo et toute la Vétérinaire.



La Promo Lyon 59 à Quimper, septembre 2003.

Photo Hubert BOURGEOIS.



Promotion Toulouse 1955

Très exactement un an avant le jubilé de notre promo, les 2, 3, et 4 juin 2004, nous nous retrouvons avec Maryse et Jacques Guibert, talentueux organisateurs de cette rencontre à Aix-les-Bains.

Quelques défections de dernière minute pour raison de santé, nous font prendre conscience du poids des ans. C'est ainsi que l'absence de notre ami René Dufour, a profondément affecté notre groupe. Il s'était inscrit mais nous a quittés prématurément le 23 mars dernier. Nos pensées vont vers Evelyne, son épouse.

Notre rencontre a été marquée par quelques temps forts et une ambiance des plus sympathique et conviviale.

Le 1er jour : visite d'Aix-les-Bains, ses thermes et son Casino ; l'après midi l'incontournable visite de l'Abbaye de Hautecombe, sur l'autre berge du lac.

Le second jour : Annecy, ville superbe, puis balade en car sur la montagne des Bauges, avant de nous rendre au musée de la Cloche.

le 3e jour : Le mont Revard, une vue imprenable sur le Lac et la ville d'Aix, selon nos hôtes... sauf par temps de brouillard... il a bien voulu se lever quelques instants avant notre départ vers la curieuse ville de Chambéry. Retour à Aix, et grande soirée sur le Lac et le canal de Savières, jusqu'à Chanaz. Nous étions épuisés mais ravis.

Merci à Maryse et Jacques, nos hôtes, qui nous ont offert chez eux le verre de l'amitié et laisseront dans notre mémoire le souvenir de trois journées inoubliables. ■

Jean-Claude DADOUN.

Pendant deux jours nous avons visité L'Île de BATZ et son jardin botanique, le Pays de LÉON, ses Calvaires et ses Enclos, avec une escapade en Cornouaille à QUIMPER.

Notre érudite guide a eu souvent du mal à s'imposer face à une bande de potaches, qui comme à chaque retrouvailles sont heureux de recréer l'ambiance des années 50 de l'ECOLE VETO.

Félicitations aux organisateurs bretons (A. Daburon et J.P. Le Clézio).

A 2004 pour la dégustation de produits régionaux en Périgord. ■

Hubert BOURGEOIS (49150)



Promotion Toulouse 1953

Répondant à l'invitation lancée l'année dernière par Claude DAVID et son épouse, nous étions dix neuf camarades à nous retrouver à VANNES, avec nos compagnes, le 17 mai 2004, à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de notre sortie de l'ENV de TOULOUSE. Quelques malencontreux accroc de santé avaient malheureusement empêché la présence de certains fidèles : qu'ils soient cependant assurés d'avoir été pleinement associés par la pensée à ces retrouvailles.

Qui a osé prétendre qu'il pleuvait très souvent (toujours ?) en Bretagne ? Pour nous, le ciel du Morbihan aurait pu victorieusement rivaliser avec celui de la Côte d'Azur, dans ses jours les plus fastes. La mer était si calme, qu'on se prenait à le regretter, tellement un ourlet d'écume aurait souligné davantage la splendeur des côtes de Belle-île, de la Pointe des Poulains aux Aiguilles de Port-Coton.

Avant Belle-Île, qui fut l'apothéose de ce voyage, avec notamment la traversée de l'admirable Golfe du Morbihan avec son semis d'îles et d'îlots tous plus verdoyants les uns que les autres, nous avons pu profiter des charmes de VANNES, de la promenade de la Rabine à la cathédrale St Pierre, en longeant les jardins aménagés dans les douves des remparts, puis en flânant dans les pittoresques ruelles bordées d'échoppes aux façades de couleurs vives et parfois surprenantes.

Bien entendu, nous avons aussi sacrifié à la tradition et rendu l'hommage qu'il convenait au Grand Menhir Brisé, preuve irréfutable

de l'existence d'un Obélix néolithique, et à sa voisine la Table des Marchand (sans s), puis aux alignements de Kermario à CARNAC.

Pour nous rappeler notre formation "d'hygiénistes", une visite de la conserverie de poissons, "La Belle-Iloise", à QUIBERON nous a permis d'apprécier la qualité du travail véritablement fait main, mais aussi d'en constater les contraintes.

Grâce à notre ami SOUBIELLE, nous avons également pu bénéficier d'une très instructive vidéo sur la formation des chiens guides d'aveugles et, plus particulièrement, sur les "familles d'accueil".

Pour "la bonne bouche" (seul terme qui convient) n'oublions pas la gastronomie où se devinait l'influence de Marie-Claude DAVID. Des crêpes fourrées au saumon, aux langoustines, aux huîtres, en passant par tout un échantillonnage de poissons, sans oublier le far, l'andouille, le beurre demi-sel... et le cidre !!! Re-mar-qua-ble.

Aussi, après avoir chaleureusement remercié nos hôtes, Claude et Marie-Claude, il devenait impossible de se séparer sans fixer notre prochaine réunion. Notre camarade BOURDIN s'étant offert pour l'organiser, affaire conclue : en 2005 ce sera NÎMES et la Camargue. ■

Kenavo ar wech all.

Roger ARMAING (06200)

Promotion Alfort 1950. 1^{er}, 2 et 3 juin 2004

C'est notre ami Paul Bernard, son épouse et leur fille Dominique qui avaient pris en main l'organisation de ces retrouvailles. Une heureuse décision, puisque celle-ci fut en tous points parfaite.

La visite du pays de Caux et de la Côte d'opale, par un temps printanier, fut pour ceux qui ne les connaissaient pas, une plaisante et quelquefois surprenante découverte et, pour les autres, une agréable révision !

Falaise d'Etretat avec son aiguille et le monument à Nungesser et Coli, visite de la maison de Maurice Leblanc sous la conduite d'Arsène Lupin lui-même, puis à Fécamp, l'étonnant musée de la Bénédictine furent les temps forts du périple en bus

abondamment commenté par une guide de qualité. Le lendemain matin devait nous réserver d'autres surprises, notamment la visite du cimetière marin de St Valéry avec le tombeau de Braque et celui d'un grognard du pays, qui nous remémora, ville après ville, la grande épopée napoléonienne.

Nos organisateurs avaient voulu que tous les repas soient de qualité... ils le furent.

Puis, sous la houlette de Mariol, notre président de promo, le point fut fait sur "l'état sanitaire" des absents. Il est apparu qu'un bon nombre de camarades de la promo qui étaient absents ici, ont encore assez bon pied et assez bon oeil, qu'il est possible d'espérer leur présence lors d'un prochain

rassemblement pourvu que celui-ci soit prévu suffisamment à l'avance et organisé en un lieu où les communications routières et ferroviaires sont faciles. C'est alors que Delhoume, notre canard, s'est proposé pour relever ce défi qui doit nous permettre de nous retrouver à plus de 40, l'an prochain à Limoges. Tous les rescapés de la promo Alfort 50 vont donc recevoir, avant la fin de la présente année, un petit questionnaire qu'ils devront renvoyer à Delhoume après l'avoir rempli. Le lieu est fixé (Limoges), la date sera précisée (sans doute en juin), mais la durée et les sites visités dépendront en partie de vos souhaits. Il ne tient bien entendu qu'à chacun d'entre nous que ces retrouvailles 2005 soient une réussite exceptionnelle. ■
Qu'on se le dise et qu'on y pense !

Jean LAVIEILLE



Promo Alfort 50.

Lyon 1957 : Balade en Ukraine

La promotion 1957 de l'école de Lyon, à laquelle s'étaient joints de sympathiques halogènes et sous la conduite de Kostia SOLLOGOUB a pu réaliser un (trop court) séjour en république d'Ukraine. Une semaine de contacts avec une population étonnamment jeune et enthousiaste, avec une profession agraire et un enseignement vétérinaire riche de conviction sinon de moyens financiers. L'Université Agraire de Biela-Tcherkva s'était mise en quatre pour nous recevoir. La Faculté de Médecine Vétérinaire de la même ville était aussi sur le pied de guerre et avait tenu à organiser, ce jour là, la fête de fin d'études de la promotion 2004. Énorme émotion des vieux véto français qui reconnaissaient dans les rites de la fête, ceux mêmes qui présidaient à leur propre sortie d'école. En particulier un curieux équivalent de nos revues de fin d'études sous la forme d'une exposition de caricatures des profs accompagnée d'un commentaire humoristique et affectueux. Soirée folklore local avec chants choraux en habits traditionnels aux vives couleurs offerte par l'Université dans un local de fonction et en présence des enseignants.

Autre moment d'émotion : la visite faite à l'école primaire N°

13 de Biela-Tcherkva où l'enseignement du français est curieusement privilégié. Un accueil chaleureux nous y attendait avec spectacle en français par les jeunes élèves, concert d'instruments traditionnels ukrainiens, collation de spécialités régionales préparées par les professeurs, etc...

L'Université tenait aussi le lendemain à organiser en notre honneur un pique-nique champêtre en pleine nature et auprès de splendides étangs dont le poisson constitua le plus clair du repas, arrosé d'un Chardonnay de Crimée fort appréciable.

La visite d'un ancien « kolkhoze » rebaptisé « coopérative » a permis de mesurer le chemin à faire pour l'élevage local, mais aussi celui parcouru, et d'apprécier les trésors d'astuce qu'exigent l'indigence des moyens disponibles.

Enfin une dernière soirée ukrainienne dans le droit fil des habitudes festives du pays mêlait à nouveau jeunes et moins jeunes, véto français et locaux, profs en activité et praticiens retraités pour un au revoir attendrissant.

En projet à court terme : la Mer Noire et la Crimée. ■

Michel GUIGAL (34660)



Le comité d'accueil à l'école primaire n° 13 de Biela-Tcherkva.



La façade et l'accueil de la Faculté de Médecine Vétérinaire de Biela-Tcherkva.

« Il n'y a plus de Pyrénées ! »

ARIÈGE, "LE TARBÉSOU"

31 mai - 7 juin 2004

Une soixantaine de participants ont vérifié que l'affirmation de Louis XIV est inexacte. Les Pyrénées sont là, bien là, et qui plus est, bien belles, surtout avec le soleil.

31 mai : arrivée et briefing. Des guides de montagne à belle allure sportive nous concoctent un programme "maous". Un mot revenait souvent, je crois même que c'est le mot qui a été le plus usité au cours de ce séjour, le mot « dénivelé ».

Je n'ai jamais autant entendu parler de « dénivelé ». Un véritable clivage politique se produit entre adeptes de forts dénivelés ou de faibles dénivelés. Mais les luttes d'influence se sont toujours déroulées de façon courtoise comme il sied entre confrères de bonne compagnie.

Toujours est-il que l'auteur de ces lignes a tout de même été un peu affolé en entendant parler d'emblée de dénivelé de 750 m. Sur la fiche de renseignements adressée quelques jours auparavant par l'ami Jean LEROUX figure même un dénivelé de 1 200 m (si, si, c'est vrai ! J'ai gardé le document !!).

Mais nos guides sportifs devant les « Oh ! Ah ! » de la foule, dans sa grande majorité, ont considérablement réduit leurs intentions.

Trois groupes sont finalement constitués :

- le 1 : les "septuas" qui se prennent encore pour des "penta"
- le 2 : les "septuas" qui se prennent encore pour des "sexa"
- le 3 : les "septuas" qui se prennent tout simplement pour ce qu'ils sont,
- le 4 : les "septuas" encore suffisamment dynamiques pour arriver à monter dans un car et en descendre pour gagner un restaurant.

Non ! Non ! Je ne faisais pas parti du 4 ! J'ai des témoins ! Très modestement, avec la majorité silencieuse, j'ai fait partie du groupe 3 ! Et surtout je n'ai pas été rétrogradé !

Jour 1, matin : la pluie ! Petite balade selon les guides ! Seules les jambes nous ont fait comprendre que nous étions en montagne, parce que pour la vue !!! Bouchée !!! Bouchée !!!



La pause.
Photo Henri MEUNIER.



Le groupe 1 du "GVR
Semaine Nature 2004
en Ariège"
en route vers le refuge
des Bésines (2 104 m).

L'après-midi re-petite balade, toujours selon les guides ! Pas de pluie, un temps bouché. Où sont donc les Pyrénées ?? Tout de même, elles sont dans les jambes ! Le podomètre de mon épouse, réglé avec un soin amoureux, indiquait beaucoup plus que ce que le guide voulait bien nous affirmer. Mes jambes, ont estimé que le podomètre lui, avait raison !!!

Jour 2 : merveille !! un temps extraordinaire. Et là, tout simplement, des fenêtres de nos chambres, les montagnes nous sont apparues dans toute leur splendeur. Une infinité de tons de verts soulignée par la blancheur des cimes enneigées. En plus, les guides qui avaient pu jauger nos capacités physiques de véritables septuas, avaient adapté les efforts à notre âge véritable (vous savez, celui de nos artères plus ou moins bouchées et qui nous obligent, pour la plupart, à ingurgiter des hypocholestérolémians à défaut de lever le pied sur le fromage !).

Le soir : un documentaire extraordinaire sur la faune des Pyrénées. L'attaque en piqué d'un renard par un aigle royal nous a tous laissés sans voix...à vous couper le souffle !!

Jour 3 : Pendant que les groupes 1 et 2 allaient galérer en avançant des dénivelés, le groupe 3, nettement renforcé d'ailleurs, et soucieux de culture générale et technique, allait visiter une carrière de talc. La plus grande du monde ! Immense, et propre ! J'en étais resté au talc pour bébé. Cette utilisation, vous savez le talc du codex, ne représente que 4 % de la totalité du talc utilisé. Le reste sert dans l'industrie. Savez-vous même que vous en consommez dans certains aliments ? Et que le maquillage de ces dames en contient également ?

L'après-midi bonne balade et le soir spectacle folklorique. Tout s'est bien passé jusqu'à ce que les danseurs locaux nous invitent à danser la gigue. A ce moment beaucoup ont manqué de souffle. Il est bien évident que ce n'est pas l'âge... c'était l'altitude, 1 400 m !!!

Jour 4 : La journée relax. Andorre en car. Les alcoolos-fumeurs ont pu assouvir leurs vices sans enrichir l'état français !!! Pour tout le monde le Pas de la Caze était bien merveilleux ! Les groupes 1 et 2 ont encore eu le courage de marcher. Je répète encore que je n'y étais pas !!! Mon épouse a été plus courageuse que moi.

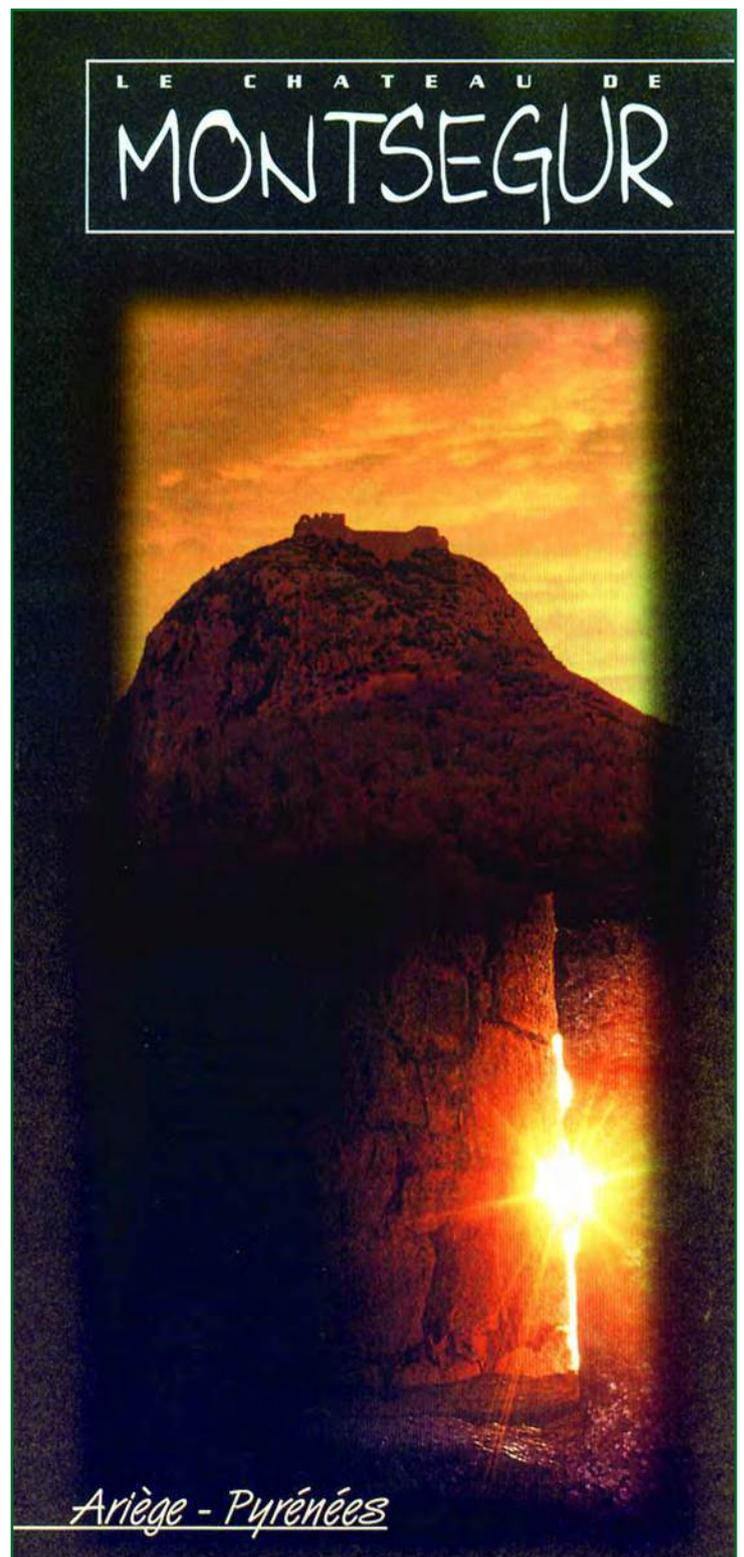
Jour 5 : Relax encore. Les guides qui avaient vraiment pu juger que le groupe 3 n'était composé que de « glandouillous feignants » (l'opinion a été émise par le Président VERY et n'engage que lui !!! D'autant plus qu'il en faisait partie !!!) a marché quelques petits kms en suivant un torrent... dans le sens amont-aval évidemment !!!

Au restaurant : confis de canard.

Le soir : partie raquette. Dur ! Dur à avaler ! le canard du confis avait encore envie de renaître à la vie !

Jour 6 : dernier jour. Pour les amateurs d'histoire : Montségur. Ils ont eu beaucoup de mérite, la grimpe sous le soleil, pas évidente ! Pour les autres récupération après des vacances aussi actives. Un grand merci à Jean et Irène LEROUX qui nous avaient vraiment concocté une semaine parfaite. Sans vouloir diminuer leur mérite... la météo les a un peu aidés !!! ■

Paul MOZER



Le site

Montségur fut un des hauts lieux du Catharisme Languedocien au 13^e siècle. Le château fut édifié à 1 207 m d'altitude sur la plus haute partie d'un éperon rocheux appelé "Pog".



25 du GVR sous la douche écossaise



Parti de Roissy sous un soleil radieux le Groupe GVR gagnait Glasgow (via Birmingham) afin de visiter l'Ecosse sous la houlette de Georges Lucien. La météo ne nous fut guère favorable puisque la pluie ou le temps frais ne nous quittaient quasiment qu'une seule journée. Néanmoins cette jolie région nous a beaucoup séduit par son charme particulier, ses verdoyants paysages, ses innombrables "lochs" et cours d'eau, ses curieux châteaux "hantés". Sans me tromper je crois que la petite Île de Skye avec son atmosphère envoûtante, ses ciels chargés, ses côtes découpées, ses falaises de basalte, ses massifs de rhododendrons nous a certainement plus marqués que le Loch Ness et son mythique monstre. Glasgow, Stirling, Skye, Inverness, Aberdeen, Edimbourg prestigieuse capitale, autant d'étapes successives où Caroline notre charmante guide a essayé, quoique anglaise, de nous faire comprendre l'histoire locale ponctuée de luttes incessantes religieuses et politiques, d'affrontements séculaires entre les 2 peuples écossais et anglais, voisins mais héréditairement opposés et farouchement distincts. Ainsi les références à Robert the Bruce puis la lignée des Stuart, Bonny Prince Charlie et sa compagne Flora Mc Donald, aux Jacobites etc... sont omniprésentes, de même l'évocation d'une période plus récente comme les "clearances" ayant vidé au 19^e siècle surtout, les immenses domaines des Highlands de leurs fermiers (les forçant à l'exil notamment vers les USA, l'Australie et la Nouvelle Zélande) au profit des moutons. Si l'Ecosse est désormais "soumise" tout rappelle ces moments douloureux aussi les habitants très fiers de leurs passés et de leurs racines revendiquent-ils haut et fort cette différence. Nous retiendrons naturellement les incontournables visites de spécialités locales : une curieuse manufacture de kilts à Inverness puis dans la fameuse Vallée de la Speye, une fumerie de saumons à Grantown ainsi que la distillerie de whisky Glen Grant à Rothes. Grâce aux remarquables qualités de ses eaux brunâtres cette vallée (Speyside) souvent appelée le triangle d'or du whisky compte en effet 60 distilleries de marques renommées (*Glenfiddich, Chivas, Cardhu, Balvenie, Glen Grant, Glenlivet* parmi tant d'autres). Malgré les difficultés de traduction d'un riche vocabulaire technique nous n'ignorons plus rien des subtilités de la fabrication de ce mythique breuvage 100 % écossais (néanmoins cousin du Whiskey irlandais).

Rappelons la magnifique journée à Saint Andrews, la Mecque du golf et 1^{ère} Université d'Ecosse où après la visite du Château et de l'ancienne cathédrale nous avons la surprise d'assister à la sortie colorée de la remise des diplômes aux étudiants en tenue traditionnelle.

La nourriture restera un sujet inépuisable de discussion tant par son manque de diversité que par ses troublantes originalités. Si les uns ont pu, chaque jour, goûter aux innombrables bières locales ou whisky écossais, il a été impossible pour les autres d'obtenir une tisane ou même de l'eau autrement qu'au robinet. La dégustation du "hagis" (panse de brebis farcie) terminait ce parcours gastronomique, arrosé de whisky, lors de la soirée folklorique où les vétos entonnaient avec force, "Volaille" puis "O vieux Bressou".

N'oublions pas le volet culturel de ce périple avec les riches collections de peintures de la *National Gallery of Scotland* d'Edimbourg avec notamment un étage consacré aux impressionnistes français, les intempéries nous y ont fortement entraînés mais personne ne l'a regretté, loin s'en faut.

Bref nous avons parcouru l'Ecosse en très agréable compagnie, dans une ambiance devenant chaque jour plus chaleureuse, même si nous en gardons un souvenir humide, le programme assez chargé, mais parfois contrarié a subi les adaptations adéquates librement débattues par le groupe en fonction des impératifs. Précisons que notre guide "assez confuse" mais adorablement naïve ainsi que Brett, notre sympathique chauffeur, anglais de surcroît, disposaient chacun de documents différents pour découvrir avec nous une région qu'ils connaissaient mal d'où certaines confusions, des itinéraires souvent fantaisistes, et parfois des situations cocasses que nous avons toujours pris avec beaucoup de patience, et d'humour, certains diront de flegme "of course". ■

Jacques PILORGE (A 60)

Dernières infos pour 2005 : Pour l'année prochaine le voyage prévu est les capitales de l'Europe centrale : BUDAPEST, VIENNE, PRAGUE, à ce jour je n'ai pas de renseignements supplémentaires si ce n'est la date approximative, départ quelques jours après la semaine nature. (notre Délégué aux voyages LUCIEN Georges).



on nous apprend...

Garnet

- Madame François REHAULT (22830 PLOUASNE) nous a fait part du mariage de sa petit-fille Bénédicte avec Monsieur Alain SALIOU, le 3 juillet 2004 à RENNES. La messe de mariage a été célébrée en l'Église Saint-Étienne de Rennes.

ils nous ont quittés

Yves BAYOU (T 60)

Notre Camarade nous a quittés en cette fin mars 2004.

Issu d'une famille de vétérinaires tourangeaux, vétérinaires de père en fils, une famille où même les filles ont épousé la profession, il entra à l'École de Toulouse en 1953. Il s'est rapidement fait une place dans notre promotion : c'était notre aîné, toujours de bonne humeur et bon vivant. Nous le surnommions amicalement le "Vicomte", car il avait belle prestance et trinquait avec son monocle.

Appelé en Algérie en 55, nous l'avions perdu de vue. Je l'ai retrouvé dans les années 60, installé par hasard à 30 km de ma clientèle, à Montaigu du Quercy.

Il fut bon vétérinaire et bon père de famille auprès de quatre filles qui l'adoraient. En 1983, pour raison de santé, il dut abandonner la "rurale" pour se consacrer à l'IDAO à la DSV d'Agen. A ce titre, nous avons travaillé ensemble pendant des années à l'abattoir de Villeneuve sur Lot, où j'étais son assistant, nous étions tous les deux vacataires. Inutile de dire que nous faisons une bonne équipe.

Adieu Yves, nous ne t'oublierons pas.

Dominique BARRE

René CROISIER (A 47)

C'est une amie, veuve d'un confrère, qui nous informe avec l'accord de son épouse, du décès de René Croisier. Elle nous écrit : « Il avait

exercé quelques années à OISE-MONT (Somme) puis avait laissé la clientèle pour l'hôtellerie, Hôtel des Palmiers à Ste Maxime. Il n'avait plus de contact avec la profession, mais peut-être quelques anciens se souviendront de lui à l'École...»

(22 rue Gabriel Péri - 83120 Ste MAXIME)

André BLOIS nous demande d'insérer les avis de décès de ses camarades (A49).

Etienne BETIZEAU (A 49) à SAINTES (17).

Eugène GABILLARD (A 49)

Ce confrère, Directeur Honoraire des Services Vétérinaires du LOT, est décédé le 15 janvier 2004, ses obsèques ont eu lieu le 19 janvier 2004 à CAHORS.

Roger BERNAUD (L 44)

C'est son épouse qui par une petite carte nous apprend avec tristesse le départ de son époux. « Il faisait partie de l'équipe de football de l'École vétérinaire de Lyon, entre 1940 et 1944, avec ses amis Jourde et Servant » nous écrit-elle.

Bien sûr Madame qu'il est juste de faire paraître son nom dans notre revue, et nous le faisons avec l'émotion et le respect que nous procurent toujours le départ de nos anciens, dans l'espoir que quelques uns de ses condisciples encore en vie se remémoreront les années passées ensemble. A vous, Madame, nous adressons l'assurance de toute notre sympathie.

19, rue Sadi Carnot. 42700 FIRMINY.

Pierre LE TREUT (A 54)

Pierre LE TREUT nous a quitté, laissant dans le peine son épouse, sa famille et ses amis. Installé à Chateaugiron, en Ille et Vilaine, il montra dans l'exercice de son métier ses qualités de praticien sérieux, compétent et tourné vers l'avenir. Membre pendant de nombreuses années du Bureau du Syndicat départemental des Vétérinaires praticiens, il apporta à la défense de la profession passion et dévouement.

Une très grande foule se pressait à ses obsèques pour lui rendre un dernier hommage et lui dire merci. Nos pensées se tournent vers Annick, son épouse qui l'a si bien accompagné et aidé tout au long de sa vie. Elle montre un grand courage dans ces moments d'immense tristesse.

Philippe DAUNAY

Jean-Marc THIALLIER (N 88)

Jean-Marc THIALLIER, vétérinaire à Montel de-Gelat, lauréat de l'Académie vétérinaire de France, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, chargé de cours à l'E.N.T.A, fondateur et directeur du festival "Bach en Combrailles", chevalier des Arts et Lettres.

Cet avis nous est transmis par J.B. BACCONNET, 63380 VILLOSSANGES

ils nous ont quittés

Marcel OUTREBON (A 1927)

Notre patriarche vient de nous quitter dans sa 99^e année. Sorti d'Alfort en 1927, il débute sa carrière à EU en Seine Maritime. Ensuite, il s'installe dans la ville minière de Liévin où il s'occupera des équipages de chevaux des Houillères. Mobilisé en 1939, il sera ensuite prisonnier à Colditz. Rapatrié, il quittera en 1942 Liévin, cible des bombardements alliés, pour s'installer à 15 kms de là, dans le village de Neuville St Vaast. Praticien rural avant tout, profondément chrétien, sa préoccupation était surtout le souci des autres. Sa

vie se partageait entre sa nombreuse famille (9 enfants vivants) et sa clientèle qui l'appréciait. Dévouement sans faille et souvent désintéressé : combien de notes minorées ou carrément non réclamées !! Son indifférence aux dangers du bétail lui vaudra plus d'un accident. Des vacances, il n'en eut pas. Sa joie était sa présence au sein de sa famille, ses enfants auxquels il laissait beaucoup d'autonomie, qui ont quelquefois donné bien le tournis à la femme de ménage. Il interrompra sa carrière à 72 ans. Dans une lettre écrite à ses enfants,

vers la fin de sa vie, il laisse encore apparaître sa très grande sérénité et sa certitude qu'une vie encore plus belle l'attend dans l'au-delà. Au revoir Monsieur Outrebon.

Georges FOURNIER.
(St Pol / Ternoise)

ndlr... en l'espace de huit mois, nous avons eu à déplorer le départ des deux plus anciens de nos confrères. 31/08/03 : P. Laffitte Forsans (T 27), 17/05/04 : M. Outrebon (A 27)... il n'y aura plus de "promo 1927" sur L'Annuaire ROY.

Un site de
Souvenir

Mémoire des hommes

Un site exceptionnel à plus d'un titre qui répond à une mission de service public et à un impératif de mémoire. Ce site est destiné à mettre à la disposition du public des bases de données réalisées à partir de la numérisation et de l'indexation de fiches biographiques conservées par le Ministère de la Défense. Il a aussi pour mission d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont participé ou donné leur vie au cours des conflits de l'époque contemporaine.

"Mémoire des hommes" un des plus importants services en ligne grand public de l'administration :

- Aujourd'hui, 1 300 000 fiches individuelles de soldats «Morts pour la France» lors de la Première Guerre mondiale.
- En 2004 le site est complété :
Aéronautique militaire 14-18.
Infanterie et Garde 1^{er} Empire.
Fusillés du Mont Valérien 1939-45.
Morts pour la France AFN 1952-62
- A partir de 2005 : Seconde Guerre Mondiale,

Indochine.

«Mémoire des hommes» : est un service gratuit.

«Mémoire des hommes» : un nom, deux «clics» et vous avez accès à l'information. Doit intéresser les familles, les curieux de généalogie et bien d'autres.

(<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>)
s'inscrit dans le site du ministère de la défense
(<http://www.defense.gouv.fr>).

Contact presse : Michèle Gaillard - Tél : 01 44 42 12 28
courriel : dmpa-com@sga.dense.gouv.fr

...à propos de généalogie, saviez vous que le cahier des charges de l'excellent logiciel "Heredis" dont nous faisons état, page 30 du n°21 de Vêto Vermeil, a été établi par un confrère, Michel GUIGAL (L 57) . Ce logiciel est commercialisé par ses neveux. Les initiales de l'entreprise ("bsd"concept) sont celles des neveux de notre confrère.
<http://www.heredis.com>



Notre Rencontre d'Automne 2004 du 4 au 9 Octobre.

Parmi les sites que nous visiterons, deux retiennent particulièrement l'attention, car chargés d'émotion. D'autant plus qu'ils sont situés dans de magnifiques paysages.

Le camp du struthof.

Ce n'était pas un camp d'extermination mais de concentration ouvert en 1941. Il comportait surtout des "Nacht und Nebel", détenus politiques destinés à périr sans laisser de traces (108 membres du réseau "Alliance" y furent exterminés dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944). Ici séjournèrent en se succédant 40 000 personnes qui endurèrent tous les sévices et tortures que l'on connaît ; 10 000 y laissèrent leur vie.

Vous ne pouvez, à l'issue de la visite, que vous interroger sur la nature de l'homme.

Le Linge.

17 000 jeunes hommes y périrent. Cela vous interpelle ; sans être à l'état major il est évident que dans ce site, une éventuelle rupture du front était impossible à exploiter, la logistique ne pouvant suivre.

Alors pourquoi autant de sang ? Certains pensent que c'était "pour le communiqué".

Décidément ces deux visites ne sont pas neutres.

L'Assemblée Générale.

Elle aura lieu le lundi 4 octobre 2004, après le repas du soir au Relais "Cap France" à "LA BOLLE" - 88100 St Dié des Vosges.

Ordre du jour classique.

Le 6 Octobre au soir, après le repas, notre confrère François COUROUBLE, secrétaire général de la CARPV, viendra nous entretenir des nouveautés concernant la retraite.

Rassemblement d'automne au Relais Cap France "La Bolle" à St-Dié-des-Vosges (88100), du 4 au 9 octobre 2004

34, Chemin du Réservoir • Tél. 03 29 56 13 11



Lundi 4 octobre 2004

- Arrivée dans l'après-midi. Pot de Bienvenue, installation dans les chambres - *Dîner au Relais.*

Mardi 5 octobre 2004 : excursion de la journée Baccarat "Capitale du Cristal": visite d'une cristallerie. Temps libre à Baccarat pour visiter les boutiques spécialisées.

Lunéville et Pierre Percée : visite de Lunéville, puis le Lac de Pierre Percée.

Déjeuner au restaurant et Dîner au Relais.

Mercredi 6 octobre 2004

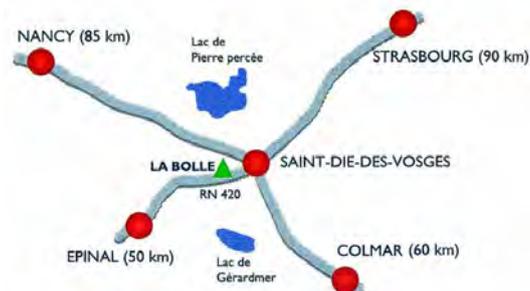
Le camp du Struthof : L'histoire a voulu que dans un paysage magnifique soit construit l'horreur.

St-Dié-des-Vosges "Ville Nouvelle" : Visite et présentation de la ville nouvelle entièrement reconstruite à la fin de la seconde guerre mondiale.

Visite de la Cathédrale, du cloître, l'église romane Notre-Dame. La Tour de la Liberté et l'exposition des bijoux de Braque.

Déjeuner et Dîner au Relais.

Jeudi 7 octobre 2004 : excursion de la journée Le Mémorial du Linge : le linge est un champ de



bataille de la guerre 1914-1918, où un affrontement particulièrement meurtrier eut lieu entre le 20 juillet et le 15 octobre 1915 : 17 000 morts. Au musée, des objets français et allemands.

Déjeuner dans une ferme auberge.

Gérardmer "Au Cœur de la Vallée des Grands Lacs" : Découverte du lac de Gérardmer lors d'une balade en bateau. Visite d'une saboterie par une visite commentée. Retour par le défilé de Straiture, vallée typiquement vosgienne, les plus grands épicéas d'Europe. Temps libre à la boutique de Linvosges.

Déjeuner au restaurant et Dîner à la Résidence.

Vendredi 8 octobre 2004 : excursion de la journée La Route des Crêtes "Lac Blanc et Lac Noir" : Dégustation à la confiserie des Hautes Vosges. Repas du marcaire dans une ferme auberge des Hautes Vosges sur la route des Crêtes, le Honeck, le Lac Blanc, le Lac Noir. Route stratégique construite pendant la guerre 14 -18. Vous admirerez les paysages les plus caractéristiques de la chaîne des Vosges, ses cols, ses ballons, ses chaumes.

Déjeuner au Restaurant et Dîner au Relais.

Samedi 9 octobre 2004 : Petit déjeuner et retour vers votre région.

PRIX DES PRESTATIONS

Hébergement	220 €
Excursions : Baccarat - Lunéville	48 €
Linge - Gérardmer	37 €
Struthof - St-Dié.....	37 €
Route des Crêtes	48 €

Soit un total de 390 €

Les excursions s'achètent à la carte. Bulletin d'inscription à part, dans la revue.

